



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

ADAV33



ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

D

ans un 1er temps, avant de présenter le rapport moral, je souhaite au nom de l'Association rendre hommage à Jean-Louis BARIAT, décédé en janvier 2024. Elu à Blanquefort, il a impulsé et porté des projets innovants, notamment concernant l'habitat. Administrateur de l'ADAV pendant plus de 8 ans, nous avons apprécié ses qualités humaines et son engagement.

Pour introduire notre Assemblée Générale ordinaire qui retrace l'activité de l'ADAV en 2023, je m'appuierai sur 3 points :

Les changements survenus au cours de l'année 2023 au sein de l'association,

La dynamique départementale puisque nous arrivons à échéance du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du voyage 2019 -2024,

Les axes de travail impulsés par l'ADAV en 2023, avant de conclure sur les orientations dans lesquelles l'association est engagée pour 2024.

UNE TRANSITION DOUCE

En juillet 2023, Hélène Beaupère a fait valoir ses droits à la retraite après 27 ans de direction.

Fabrice Lantoine a été nommé Directeur et Léa Lesfauries, Directrice adjointe. Les deux connaissent bien les rouages associatifs, l'ADAV et ont une pratique du travail social. Christophe Carreno, Educateur spécialisé, a été nommé Chef de service du centre social de Toulenne.

Ce changement préparé a permis d'assurer une continuité, de garantir un changement en douceur.

Nous avons une année de recul et plusieurs indicateurs peuvent être relevés pour affirmer que le changement est réussi :

« L'aller vers », ADN du service est plus que jamais affirmé et guide les interventions des professionnels.

Les nombreuses sollicitations, qu'elles soient des communes, du département, des services de l'Etat, des partenaires, témoignent de la reconnaissance qui est toujours portée à l'ADAV.

L'équipe de professionnels de l'ADAV, de par sa stabilité, assure une continuité tout en s'engageant dans de nouveaux projets.

En ce qui concerne l'accueil et l'habitat des Gens du voyage, nous arrivons à la période du bilan du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat 2019-2024.

QUEL BILAN DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL ?

Nous déplorons la fermeture de lieux d'accueil à l'exemple de Gujan-Mestras, Bordeaux, Campugnan.

Sur la Métropole bordelaise, nous estimons que plus de 300 caravanes stationnent toujours dans de mauvaises conditions. Le manque de 2 aires d'accueil sur la Métropole, Bordeaux rive droite et l'aire hospitalière de Pessac, reste très problématique. Ces difficultés d'accueil ont des conséquences multiples, notamment les difficultés de scolarisation des enfants.

Les stationnements précaires constatés sur l'arrondissement de Bordeaux, mais également dans le Libournais et la Haute Gironde se perpétuent.

Le bilan du schéma fera aussi, sans aucun doute, apparaître l'absence de réalisation des prescriptions d'habitat type terrain familial et locatif malgré les besoins repérés.

U

n article du Monde réalisé par Claire Ané, sorti en mai, dépeint les difficultés liées à l'insuffisance de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques d'accueil et d'habitat en France avec un focus sur la situation girondine.

William Acker, Secrétaire général de l'ANGVC et auteur du livre « Où sont les GDV » parle dans son ouvrage de racisme environnemental en évoquant les mauvaises implantations des équipements d'accueil en France.

En parallèle, une étude menée par Santé publique France, en lien avec la FNASAT-Gens du voyage, met en valeur les liens de causalités entre problématiques d'habitat et mauvaise santé : plus l'habitat est dégradé, plus la santé est mauvaise. L'étude révèle des problématiques de santé plus importantes chez les Gens du voyage qu'en population générale (diabète, obésité, risques cardio-vasculaires, état dépressif).

Quel que soit le domaine d'intervention - l'habitat, la santé, l'insertion par l'activité économique, l'accès à la citoyenneté - l'équipe pluridisciplinaire privilégie la rencontre, « l'aller vers », la participation des Gens du voyage. Un ancrage de proximité, au plus près des réalités de chaque territoire, permet de mener des actions concertées avec l'ensemble des acteurs de droit commun. Le service, par ces axes de travail garantit ainsi une approche globale.

Depuis 2021, dans le cadre de conventions de partenariat, l'ADAV intervient dans le Département du Lot-et-Garonne. De futurs projets d'habitat adaptés sur les communes de Casteljaloux et du Passage d'Agen, devraient se concrétiser.

Au niveau national, l'ADAV est fortement engagée au sein de la FNASAT, en ce qui concerne la santé, l'habitat. Nous participons activement aux commissions nationales.

Un mot sur les aspects budgétaires. Nous sommes dans une période de restrictions budgétaires. Nous avons signé une trentaine de conventions de financement. Certaines subventions sont versées en fin d'exercice. Ceci nous conduit à une gestion prudente et à rechercher de nouveaux financements avec un positionnement du service dans le cadre de différents appels à projets.

Malgré ce contexte, l'association a la volonté de recruter des professionnels formés en CDI, ce qui contribue d'ailleurs à une stabilité et à une cohérence de l'équipe de professionnels.

L'ADAV a engagé en 2024 une actualisation de son projet associatif auquel sera adossé le projet d'établissement.

Nous souhaitons ainsi préciser les orientations stratégiques, poser les principes d'action pour les 5 prochaines années.

Ce travail a pour objectifs de fédérer, d'évaluer les besoins en associant les usagers, de mieux répondre aux évolutions sociétales des territoires. L'échéance de finalisation du projet est fixée à début 2025.

POUR CONCLURE... UNE INVITATION AUX 60 ANS DE L'ADAV

A partir de septembre 2024, des événements (conférences, concerts) seront organisés avec nos partenaires sur les territoires où l'ADAV intervient.

François FERRER
Président de l'ADAV33

SOMMAIRE

LES THÉMATIQUES

Des moyens au service de l'action	p. 04
Accueil et domiciliation	p. 07
Accès aux droits - Accompagnement social & lutte contre les exclusions	p. 08
Interventions dans le cadre du RSA	p. 11
Insertion par l'activité professionnelle	p. 13
Accueil et Habitat	p. 15
La santé	p. 19
Enfance et Jeunesse	p. 21

LES TERRITOIRES

Bordeaux Nord	p. 24
Métropole Rive Droite	p. 26
Métropole Sud	p. 28
Métropole Ouest	p. 31
Métropole Nord-Ouest	p. 33
Communauté de communes Jalle Eau Bourde	p. 34
Médoc	p. 35
Haute-Gironde	p. 37
Bassin d'Arcachon	p. 39
Sud-Gironde	p. 40
Libournais	p. 42
Lot-et-Garonne	p. 44

DES MOYENS AU SERVICE DE L'ACTION

UNE ASSOCIATION UN PROJET UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION & UN BUREAU

Un Conseil d'Administration et un Bureau travaillent régulièrement pour faire vivre le projet associatif.

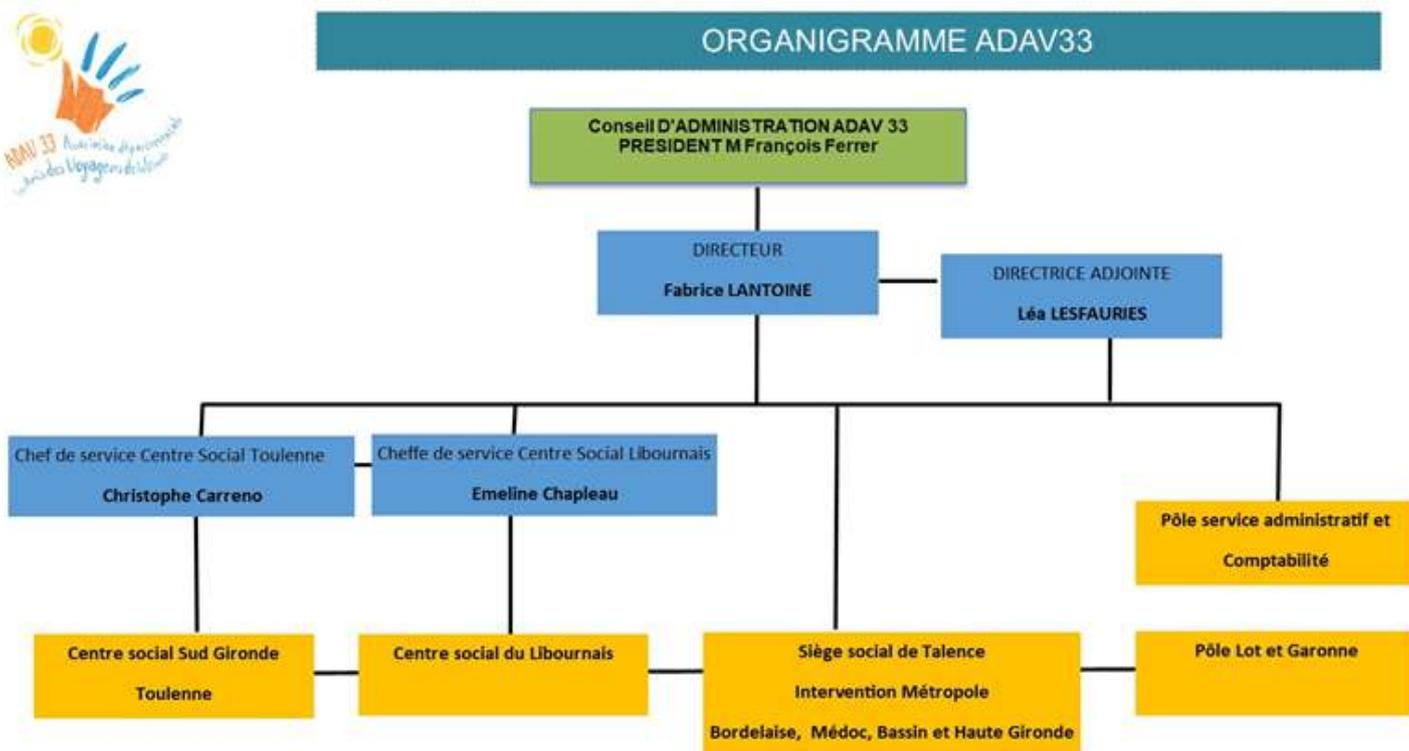
8 administrateurs sont engagés dans la vie du Bureau et du Conseil d'Administration, 4 femmes et 4 hommes. 2 membres actifs composent également l'équipe de bénévoles de l'association.

Durant l'année 2023 ont eu lieu 8 réunions :
1 Assemblée Générale,
1 réunion de Bureau et
6 réunions de Conseil d'Administration.

Une administratrice de l'ADAV est impliquée également au sein de la Fédération Nationale FNASAT - Gens du voyage (Secrétaire du C.A. de la Fédération).

Sophie PIQUEMAL en tant que Vice-Présidente du Conseil Départemental, en charge de l'urgence sociale, l'habitat, l'insertion et l'économie sociale et solidaire représente le Département de la Gironde au sein de notre association.

ORGANIGRAMME ADAV33



L'équipe de professionnels
ADAV33



UNE ÉQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE de 32 salariés

Des compétences - Des expériences

Une équipe de salariés met en œuvre le Projet de l'établissement, conformément aux orientations du projet associatif de l'Association.

Une équipe de :

- ▶ 4 cadres comprenant un Directeur, une Directrice Adjointe, deux Chefs de Service responsables des centres sociaux de Toulonne et de Libourne
- ▶ 2 personnels de services administratifs et comptabilité (Secrétaire, Comptable)
- ▶ 17 travailleurs sociaux qualifiés (Assistants sociales, Educateurs/trices spécialisé(e)s, Conseillères en Economie Sociale et Familiale, Animateurs)
- ▶ 3 Conseillers(ères) en insertion professionnelle
- ▶ 4 chargés(ées) d'accueil
- ▶ 2 apprentis Assistants de service social

- 22 femmes – 10 hommes
- 1 CDD
- 2 contrats d'apprentissage

L'ancienneté moyenne est de 11,2 ans.

Les professionnels les plus récents ont 4 mois d'ancienneté, le plus ancien 30 ans.

UN BUDGET

En 2023 :

- Le total des charges de l'année s'élève à 2 281 396 €, le total des produits à 2 274 437 €
- Du fait de l'évolution de l'activité, de l'augmentation du coût de la vie, les charges sont en augmentation de 11.8 % par rapport à l'année 2022.

La part des salaires, des charges et des taxes en augmentation de 12% liée à l'application du Ségur notamment représente 63 % de ces charges de 2023.

- Les produits s'élèvent à 2 274 437 €, soit une augmentation de 10.8 % par rapport à l'année précédente du fait de nouvelles activités et donc de nouveaux financements.
- Le résultat de l'année présente donc un déficit maîtrisé de 6 958 € représentant 0.3% du budget de l'année.

DES FINANCEMENTS

Les financements 2023 proviennent de 31 conventions financières différentes :

- De ventes de prestations : gestion du courrier et formations
- De facturations de prestations notamment dans le cadre de marchés publics (trois marchés publics pour l'année 2023)
- De subventions publiques qui font l'objet de conventions annuelles :

Département et Collectivités locales EPCI (Métropole, Communauté de communes, Communes), Etat : DDETS, ARS ; CAF, MSA, Région.

Assemblée Générale de l'ADAV33
A l'espace Beaulieu
Juin 2023



LES FINANCEMENTS DE L'ANNEE 2023	
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE	36%
ETAT (DDETS - ARS - Aide à l'emploi)	15%
CAF DE LA GIRONDE	14,50%
PRODUITS DIVERS TRANSFERES, FONDS DEDIES	11,70%
SERVICE COURRIER, FORMATIONS	5,90%
BORDEAUX METROPOLE	4,50%
LOT ET GARONNE (Département - CDC - ETAT)	4,20%
REGION NOUVELLE AQUITAINE	2,50%
MSA	2,40%
BAILLEURS SOCIAUX RHI Aquitanis & Clairisienne	2%
CDC Intercommunalités / Communes	1,30%

UN PARTENARIAT INSTITUTIONNEL UN PARTENARIAT DE TERRAIN ET DE PROJETS

L'ensemble des actions de l'ADAV se fait en complémentarité (ou en supplémentarité) avec un large réseau de partenaires (institutionnels et de terrain).

L'ADAV travaille avec plus d'une centaine de Partenaires, au premier rang desquels :

- Le Département de la Gironde et du Lot et Garonne, les services sociaux, médico-sociaux, d'insertion et d'habitat,
- Les Collectivités locales (Communes, Communautés de Communes, d'Agglomération, Bordeaux Métropole),
- Les CCAS et l'UDCCAS,
- Les organismes sociaux : la CAF, la MSA, la CPAM et la CARSAT,
- Les Services de l'État de la Gironde et du Lot-et-Garonne : DDETS, DDTM, ARS, Préfectures et Sous-Préfectures,
- L'Éducation Nationale, les établissements scolaires, les postes EFIV,
- Les bailleurs sociaux et les organismes gestionnaires d'aires d'accueil,
- Les fondations notamment la Fondation Abbé Pierre,
- Les associations,
- Et maintenant la Région Nouvelle Aquitaine

L'ADAV est impliquée dans le réseau FNASAT-Gens du voyage, tant au niveau régional que national.

ACCUEIL ET DOMICILIATION



L'accueil au Centre social
ADAV33 de Toulonne

L

a domiciliation est un pôle d'activités incontournable de notre association.

Elle est souvent la porte d'entrée de nos accompagnements et permet aux ménages domiciliés sur nos 3 sites (Talence, Toulonne, Libourne) de pouvoir accéder à leurs droits et d'effectuer toutes leurs démarches avec la possibilité d'un accompagnement adapté aux besoins.

La domiciliation est animée par une équipe de chargés d'accueil sur chacun de nos sites. Un espace de médiation numérique et d'accès aux droits est également mobilisable et accessible en autonomie ou accompagné.

L'arrêté préfectoral agréant les organismes domiciliataires a été renouvelé pour notre Association le 23/02/2023 (pour nos trois sites pour une période de 5 ans) et nous participons au futur schéma départemental de la domiciliation piloté par la DDETS.

Le règlement intérieur qui encadre les droits et devoirs liés à cette activité a été mis à jour en 2023. Une attention particulière est portée à la réalité de vie des ménages accompagnés et la cohérence entre leur lieu de vie et les lieux de domiciliation afin de favoriser l'inclusion territoriale des ménages accompagnés.

L'ACTIVITE DOMICILIATION

Réception, rangement & classement du courrier

Accueil physique & téléphonique des personnes du lundi au vendredi toute l'année

Aide & orientation aux démarches administratives, sociales ou d'accès à l'emploi

Ecrivain public

Accès aux droits par le numérique qui peut être accompagné en cas de besoin

Réunions mensuelles d'accueil des demandes de domiciliation sur les trois sites (en cas de refus, les réorientations sont accompagnées vers des services plus adaptés)



Nous assistons à une baisse

marginale du nombre de ménages domiciliés à l'ADAV par rapport à l'année précédente pour plusieurs raisons :

Un travail avec les CCAS est effectué pour que les ménages qui le souhaitent puissent y être domiciliés, à proximité de leur lieu de vie.

Une évaluation fine des demandes de domiciliation à l'ADAV à partir des réalités de vie effectives en Gironde et un questionnement avec les familles autour de la scolarisation effective de leurs enfants en école de secteur.

Une mise à jour du fichier des domiciliations pour conserver les domiciliations effectives, dans le respect de la réglementation.

En 2023, Mme Béatrice HENIN agent d'accueil de Talence a fait valoir ses droits à la retraite et a été remplacée par M. Grégory CHOUYA en septembre avec une mission renforcée autour du numérique.

La domiciliation en chiffres à l'ADAV en 2023

1687 ménages domiciliés
dont

876 à Talence

501 à Toulonne

310 à Libourne

ACCES AUX DROITS ACCOMPAGNEMENT SOCIAL & LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Trois assistantes sociales
& deux assistants sociaux en apprentissage
accompagnent toutes les démarches
d'accès aux droits sociaux

Ces professionnels interviennent sur le principe d'une polyvalence de secteur et accompagnent une variété importante de situations : accès aux droits, prévention et protection de l'enfance, aides financières, accès à la santé et aux soins, handicap, démarches retraite. L'ensemble de ces interventions est assuré sur les trois sites de l'association par un système de permanences :

- Siège de Talence
- Centre social de Libourne
- Centre social de Toulence

Les assistantes sociales rencontrent également les familles dans le cadre de leur accompagnement ou bien sur le lieu de vie des personnes (aires d'accueil, stationnements précaires, terrains familiaux...).

Elles interviennent principalement pour les familles domiciliées au sein de notre association mais peuvent être amenées à intervenir pour des familles de passage ou domiciliées auprès des services de droit commun en apportant un appui technique.

Lors d'une première rencontre avec la famille, elles repèrent le secteur de stationnement, vérifient que l'ensemble des droits est à jour et identifient les différents besoins et axes de travail. Les assistantes sociales instruisent divers dossiers et suivent les familles autant que possible jusqu'à l'aboutissement des droits et vers une certaine autonomie.

Cette autonomie et l'accès aux droits sont travaillés en lien avec les intervenants territoriaux de chaque secteur de la Métropole bordelaise et du Département.

DES ACCOMPAGNEMENTS LIES AU RSA

Les assistantes sociales accompagnent des familles qui présentent des problématiques sociales très importantes créant des incapacités d'engager une insertion professionnelle : problèmes de santé, de ruptures familiales ou autres. Elles accompagnent l'instruction des dossiers MDPH et de retraite, de plus en plus nombreux.

ATELIERS COLLECTIFS

Participation et développement d'ateliers collectifs sur la thématique de la santé proposant des actions de prévention essentiellement. Ces ateliers sont mis en place en partenariat avec des associations de prévention santé et l'hôpital.

Travail de partenariat avec les deux assistantes sociales du siège de Talence, une CESF de l'ADAV, le CHU de Bordeaux ainsi que l'Institut Bergonié. Sur les centres sociaux, des partenariats avec des professionnels de santé et de prévention sont aussi à l'œuvre.

*Permanences de l'Assistante Sociale
Mme Christelle Pelckmans
au siège de l'association à Talence*



PRETS SOCIAUX CARAVANES

L'ADAV travaille étroitement avec les services de la CAF afin de permettre aux familles Gens du voyage en grande difficulté de trouver ou retrouver rapidement une solution de logement décent. Le dispositif du prêt caravane permet aux ménages, grâce à une avance sur prestation, d'acquérir une nouvelle caravane. L'ADAV instruit ces demandes de prêts caravanes auprès de la CAF. Un travail de partenariat est effectué afin de présenter les dossiers dans les meilleures conditions selon des critères sociaux prédéfinis conjointement. Grâce à ce dispositif, une trentaine de prêts sont accordés en moyenne par an aux ménages les plus fragiles.

PARTENARIAT

Les assistantes sociales sont régulièrement sollicitées par les services de droit commun pour intervenir en appui technique sur certaines situations. Participation aux équipes éducatives dans les écoles, aux différentes commissions de régulation dans les MDS. Rôle de médiateur pour mise en place de mesures éducatives, rencontre de familles avec intervenants sociaux ou médicaux extérieurs.

GROUPE DE TRAVAIL

Un groupe métier est animé en interne avec les assistantes sociales et un membre de la Direction au sein de l'association. Ce groupe a commencé à élaborer un projet sur la prise en charge du vieillissement chez les familles Gens du voyage. En appui d'une étude réalisée sur la santé des Gens du voyage, nous faisons le constat que l'espérance de vie de ce public a nettement augmenté ces dernières années et nous faisons face à une population vieillissante nécessitant un accompagnement spécifique autour de la santé et de la perte d'autonomie. Nous effectuons de nombreux dossiers pour l'ouverture des droits à la retraite mais nous sommes également en réflexion sur l'accompagnement autour de la perte d'autonomie et du maintien à domicile des personnes.

ACCOMPAGNEMENT A LA FORMATION

Depuis 2022, deux assistants sociaux en formation à l'IRTS Aquitaine ont intégré l'équipe de l'ADAV en tant qu'apprentis. Ils sont accompagnés au quotidien par deux maîtresses d'apprentissages, formées pour les soutenir au mieux durant leur formation.

ACCOMPAGNEMENT VERS LE DROIT COMMUN

En 2023, Mme G. domiciliée depuis 2019 dans notre association, a été accompagnée dans le cadre d'un renouvellement de contrat d'engagement réciproque (CER), ce qui a permis de faire un point global sur sa situation et de dégager différents axes de travail. Son conjoint étant parti, Mme se retrouve seule à élever ses deux enfants porteurs d'un handicap nécessitant un accompagnement médical régulier et une scolarisation adaptée. Malgré l'amour et toute l'attention que Mme porte à ses enfants, il lui est difficile de faire face seule à tous leurs besoins.

Le mode de vie de Mme en caravane a posé quelques freins pour l'accès à l'école des enfants. Il leur est difficile de quitter la caravane et une habitude de vie en extérieur pour venir s'enfermer entre quatre murs. Ainsi, suite à un travail de lien et de confiance, un accompagnement vers le logement avec le service du diaconat (service logement accompagné) a permis à Mme d'accéder à un appartement sur une commune de la Métropole.

En parallèle, une orientation MDPH vers une classe ULIS a guidé les enfants vers une re-scolarisation qui était absente depuis deux ans. Mme ayant à présent un logement, elle a été orientée vers la MDS de son secteur pour poursuivre son accompagnement adapté.

Ces différentes étapes ont nécessité un travail de lien constant avec la famille. Mme était volontaire et autonome, mais au vu de son changement de mode de vie et de l'accompagnement conséquent et nécessaire pour ses enfants, elle a eu besoin d'être rassurée et soutenue à chacune des étapes. L'accompagnement s'est effectué par des rendez-vous lors de permanences, des accompagnements extérieurs mais aussi des visites sur les lieux de vie, tout d'abord sur les stationnements précaires puis dans son appartement.

L'assistante sociale s'est mise en lien avec l'intervenante sociale territoriale et avec les différents partenaires (MDPH, Diaconat, Département, MDS) pour réunir les meilleures conditions au projet de vie de la famille.

Claire GOBIN, Assistante sociale

LES PERSPECTIVES 2024

Poursuite du travail en groupe santé pour valoriser et développer l'accès à la santé et aux soins des Gens du voyage.

Continuité du travail autour de l'accompagnement du vieillissement de cette population.

QUELQUES CHIFFRES LIÉS À L'ACTIVITÉ 2023

TALENCE

511 personnes ou familles reçues en permanences
43 dossiers FSL de demandes d'aides financières

LIBOURNE

269 personnes ou familles reçues en permanences
26 dossiers FSL instruits pour des aides énergie/eau (fluides aire d'accueil, achat de bois, bouteilles de gaz ou granulés pour chauffage, factures eau/EDF)

TOULENNE

298 personnes ou familles reçues sur 120 permanences

40 demandes de prêts caravanes CAF réalisées en 2023 sur les 3 sites pour 27 accords

INTERVENTIONS DANS LE CADRE DU RSA

Réunion d'information
Action projets femmes
Ambarès-et-Lagrave
Novembre 2023



L'

ADAV est conventionnée par le Département de la Gironde pour accompagner les allocataires Gens du voyage domiciliés dans son association.

A ce titre elle est considérée comme un référent social vers lequel sont orientés des allocataires.

LES MISSIONS PRINCIPALES DE L'ADAV

- Instruction du RSA et référent unique pour les dossiers de familles domiciliées à l'ADAV
- Signataire des contrats d'engagements réciproques et force de proposition d'offres d'insertion diversifiées en individuel et en collectif (particulièrement sur les volets insertion par l'activité économique, l'habitat, l'accompagnement social)
- Intervention en complément des services référents MDS ou CCAS, par un appui technique ou un accompagnement autour de l'insertion sociale ou économique/ou de projets habitat, pour les familles domiciliées sur les territoires
- Participant régulier aux instances liées au RSA du Département sur les différents territoires, principalement sur les Pôles des Graves, des Portes du Médoc, du Libournais, de la Haute Gironde et du Sud Gironde.

L'intervention de l'ADAV est complémentaire aux interventions des services généralistes du Département ; elle peut être aussi supplémentaire lorsque les réponses, pour différentes raisons, ne peuvent être activées directement par les services généralistes.

A partir de son activité domiciliation dans les trois lieux d'élection de domicile Talence - Toulonne - Libourne, sont proposés des rencontres individuelles et des ateliers collectifs :

Sur les lieux de vie des familles - aires d'accueil - lieux de stationnement ou d'habitation,

Dans des permanences déconcentrées, dans les locaux des MDS principalement, mis à disposition par le Département par conventions ou dans les Centres sociaux (exemple : Mérignac, Bordeaux Nord).

Le dispositif RSA, au-delà du revenu qu'il procure, permet de mettre en place une démarche de rencontres régulières avec les familles, en vue d'une amélioration de leur autonomie sociale, d'une plus grande aisance dans les démarches administratives et de l'acquisition de nouvelles compétences dans différents domaines (social, économique, civique, etc.)

LES ATELIERS COLLECTIFS

En 2023, l'ADAV a démultiplié les actions collectives qui sont valorisées dans le cadre de l'engagement des allocataires. C'est ainsi que sur Talence, Libourne, Toulonne ont été proposés une diversité d'ateliers. La participation à ces ateliers étant contractualisée, ils sont très bien fréquentés par les personnes que nous accompagnons. Les interventions sont assurées à la fois au siège de l'Association et sur les territoires girondins. Dans ce dernier cas, ces ateliers sont réalisés principalement en partenariat avec les Pôles de solidarité, les MDS et/ou les CCAS, et font appel à divers acteurs du territoire en fonction des thématiques abordées. Ce sont des ateliers d'acquisition ou d'amélioration des compétences et de remobilisation des personnes accompagnées.

En parallèle en 2023, nous avons engagé un travail d'équipe portant sur l'harmonisation de nos pratiques et le sens donné au dispositif du RSA dans la logique de l'accompagnement global avec les référents de l'association.

Mise en place de l'accompagnement global avec France Travail et le PTS Sud Gironde pour accompagner conjointement des situations sociales qui ont besoin d'un étayage plus important.

Poursuite du partenariat et de l'ouverture sur le PTS des Graves dans une dynamique d'accès à l'emploi avec la mise en place des kiosques de l'insertion.

LES ATELIERS MIS EN PLACE

A Talence avec comme thématiques : café des parents (CAF), alimentation (CPAM), santé (Institut Bergonié, CHU), numérique (Atelier Graphite), citoyenneté (Info Droits), ADIE, premier contrat, Kiosques de l'insertion (MLG, France Travail, PTS Graves, PLIE...).

Dans le Libournais « Action Femmes d'ici et d'ailleurs » (Saint-Denis-de-Pile) portée par la Mission locale, le centre social Portraits de familles, la MDS de Coutras, l'ADAV et la CAF : destinée à des femmes éloignées de l'emploi, (l'ADAV oriente dans le cadre du RSA); Paroles de femmes (au centre social avec l'hôpital de Libourne).

Atelier femmes / illettrisme ouvert au centre social de Toulonne avec des orientations extérieures faisant partie d'un dispositif plus large d'ateliers mis en place dans le cadre d'un collectif de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme sur tout le Sud Gironde.

Reprise des ateliers femmes sur Ambarès-et-Lagrave en partenariat avec La MDS et le CCAS d'Ambarès.

Participation à des ateliers femmes en partenariat avec la MDS de Bacalan et l'amicale laïque de Bacalan.

Atelier femmes à Mérignac en partenariat avec le centre social de Beutre/ la Médiathèque de Mérignac et la CAF de la Gironde.

PERSPECTIVES

Nouvelles sessions des kiosques de l'insertion et poursuite de l'expérimentation.

Projet de formation illettrisme / gestes professionnels avec Alios sur le PTS des Graves.

Projet d'un atelier parentalité / jeunes parents et insertion sur le PTS des Graves.

Poursuite du travail engagé en interne sur nos modalités de travail liées au RSA (contrats, orientations, partenariat, actions collectives...).

Préparation à la réforme du RSA et à la mise en place du logiciel Horizon en partenariat avec le Département de la Gironde.

Prolongement du travail de diagnostic engagé avec le Département du Lot-et-Garonne concernant l'accompagnement des allocataires RSA Gens du voyage.

QUELQUES CHIFFRES

➔ 1420 allocataires du RSA ont pour référent l'ADAV au 30/12/2023

CER signés : 77 % de taux de contractualisation (68% en 2022)

Nouveaux entrants : 101 allocataires

Une moyenne de 84 références par travailleur social

95 sorties : Motifs principaux : déménagements (32), suspensions / radiations (21), réorientation vers une référence professionnelle (17), création d'activité (10) / retraite (10)

➔ 17 salariés de l'ADAV sont référents sociaux RSA soit 9,35 ETP de formation travail social ou conseiller en insertion professionnelle. Les référents sociaux ont tous une polyactivité (intervenants sociaux territoriaux, ASS, CESF ou conseillers en insertion) + secrétariat et Direction.

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE



Une équipe de 4 conseillers en insertion professionnelle assure un accompagnement à la création d'entreprise, un accès à l'emploi et à la formation. Ces accompagnements s'inscrivent dans une approche globale des familles rencontrées par les services de l'ADAV en collaboration avec les partenaires prescripteurs.

Des permanences sont organisées à Talence, ou sur les centres sociaux et sur le territoire girondin en lien avec les dynamiques des groupes familiaux. Une intervention sous forme de diagnostics a également démarré en cours d'année dans le Lot-et-Garonne.

Le public montre une grande diversité de compétences tant sur les savoirs de base qu'en matière professionnelle. Les freins à l'insertion sont eux aussi variables d'une personne à une autre et dépendent souvent des conditions d'habitat et des trajectoires socio-historiques des groupes familiaux. L'illettrisme et l'illectronisme restent encore très présents et freinent souvent les possibilités d'évolution professionnelle.

Cette diversité nécessite une constante adaptation de nos interventions, notamment la prise en compte du degré d'autonomie et de la dynamique économique propre à ces familles.

SONT ASSURES PAR L'EQUIPE DE L'ADAV

- Des informations collectives pour la création d'entreprise
- Un accompagnement individualisé post-crétion qui vise l'autonomie des personnes
- Le développement d'un partenariat avec France Travail, la Mission locale et le PLIE, le groupement ADIE afin d'inscrire les allocataires du RSA dans une dynamique de recherche d'emploi salarié. C'est aussi déconstruire des représentations que les Gens du voyage peuvent avoir sur le salariat
- Des offres d'emploi, sélectionnées selon des critères précis et régulièrement transmises sur les aires d'accueil et affichées dans nos locaux. Des ateliers numériques individualisés axés sur les démarches administratives sont également réalisés.

L'ACTIVITE 2023 EN QUELQUES CHIFFRES



*Kiosques de l'insertion :
Mission locale, Département et
Gens du voyage*



LES FAITS MARQUANTS EN 2023

LES KIOSQUES DE L'INSERTION EN GIRONDE

Dans la continuité des rencontres qui avaient été initiées en 2022, l'ADAV et ses partenaires ont organisé 3 Kiosques de l'insertion réunissant une quinzaine de participants allocataires du RSA, avec France Travail, le PLIE des Portes du Sud, la Mission Locale des Graves ainsi que les associations REAGIR et France Horizon.

Cette action, initiée par le Département de la Gironde, permet aux allocataires de faciliter la connaissance des organismes et associations d'insertion pouvant proposer des missions courtes sur Bordeaux Métropole, dans le but d'avoir une première expérience avec l'emploi salarié et/ou de pouvoir compléter des ressources issues du travail salarié.

Jusqu'ici, ces Kiosques se déroulaient dans les locaux de l'ADAV. En fin de trimestre, France Travail devait accueillir les allocataires dans ses locaux, dans l'optique de la préparation de la réforme du RSA ; mais cet accueil n'a pu avoir lieu et l'ADAV a reçu à nouveau les participants dans ses murs. Les partenaires ont prévu une autre rencontre cette fois-ci au PLIE en mars 2024.

Nous envisageons de suivre une cohorte de personnes qui se saisissent de cet événement pour entrer dans l'emploi ; ce fut le cas de Monsieur M. qui a répondu présent à l'appel du PLIE, pour un chantier autour de Bordeaux. En effet les allocataires, lors de ces rencontres, doivent laisser leurs coordonnées avec leurs secteurs de recherche ; ils sont ensuite rappelés par l'organisme qui peut leur faire une proposition correspondant à leurs attentes et contraintes.

Le public présent à ces Kiosques, pour une grande partie, vit en stationnement précaire sur la Métropole et peut donc être expulsé à tout moment, ce qui freine considérablement son insertion professionnelle. On note que les femmes sont également intéressées par ce type de missions courtes et certaines ont déjà eu une expérience professionnelle dans le tertiaire (ménages, préparation de commandes, etc).

DES PERMANENCES DANS LE LOT-ET-GARONNE

Depuis le mois de septembre 2023, des permanences pour l'insertion par l'activité économique ont débuté sur les CMS d'Agen et de Marmande. Un travail de rencontre et de diagnostic avec les travailleurs sociaux des CMS et CCAS a également été réalisé sur le territoire particulièrement sur l'Agenais, le Marmandais, Nérac et Villeneuve sur Lot.

Le Département du Lot et Garonne souhaite que l'ADAV puisse rencontrer les travailleurs indépendants de ce département qui, jusqu'à présent, ne sont pas ou peu suivis par des chargés d'insertion. Ces premières permanences pourraient, à l'avenir, ouvrir sur une vraie collaboration entre ce département et notre association.

ACCUEIL HABITAT



*Inauguration de l'aire de grand passage d'Artigues-près-Bordeaux
Juillet 2023*

Les politiques publiques relatives aux Gens du voyage ont d'abord historiquement été principalement orientées vers l'accueil.

L'évolution des besoins a ensuite permis une prise en compte progressive des besoins d'habitat, notamment depuis la loi égalité et citoyenneté en 2017 qui permet la prescription, dans les schémas départementaux d'accueil et d'habitat des Gens du voyage, de terrains familiaux locatifs.

Cette priorité donnée à l'accueil a occulté la réponse aux besoins d'habitat des Gens du voyage et le rattrapage au niveau de l'offre est largement insuffisant tant au niveau local que national.

**« L'OBJECTIF D'UNE POLITIQUE D'HABITAT N'EST PAS DE NORMALISER L'HABITAT DES VOYAGEURS MAIS DE LE PRENDRE EN COMPTE DANS SA DIVERSITÉ. »
EXTRAIT NOTE D'INTERPELLATION
FNASAT, AVRIL 2023**

Nous observons que la production de logement social adapté, comme celle du logement social en général, est largement insuffisante et fragilisée par le contexte inflationniste. La production de terrains familiaux locatifs est faible en Gironde et l'on peut questionner le modèle économique de ces opérations. En effet, le Conseil d'administration de la CAF octroie à titre dérogatoire l'allocation logement à certains des locataires pour des questions de peuplement. Or, ce modèle n'est pas duplicable à l'infini.

La fin des APL accession a considérablement freiné l'accès à la propriété des ménages les plus vulnérables. De plus, la tolérance de la résidence mobile d'habitat permanent est rare dans les PLU et l'aménagement de terrains privés complexe.

Concernant l'accueil, l'offre est incomplète et certaines aires d'accueil sont dégradées, l'âge d'or de leur production se situant entre 2000 et 2010. La vétusté des aires complexifie la vie quotidienne pour leurs résidents et leur gestion - malgré l'octroi de crédits de l'Etat pour leur réhabilitation (9 aires ciblées entre 2021 et 2022). De plus, on observe une résidentialisation des ménages sur les aires d'accueil du Département faute de solutions de sortie et d'habitat suffisantes.

Dans ce contexte, de nombreux ménages restent sans solution ni d'accueil ni d'habitat. On en retrouve plusieurs centaines en stationnement précaire pour la grande majorité d'entre eux dans l'arrondissement de Bordeaux, particulièrement sur Bordeaux Métropole.

Les enjeux sont donc nombreux et l'ADAV, de sa place, tente de favoriser l'émergence de projets adaptés, d'accompagner les ménages dans leurs projets d'habitat et de favoriser le vivre-ensemble sur les projets et équipements existants. Ses actions autour de l'accueil et l'habitat se sont fortement développées ces dernières années en Gironde. Elles se sont déployées dans le Lot-et-Garonne depuis 2021 dans le cadre d'une MOUS et se déclinent en différentes actions territorialisées.



LES ACTIONS MENEES PAR L'ADAV EN MATIERE D'ACCUEIL

L'accueil s'organise dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du voyage dont les trois piliers sont : l'accueil, l'habitat, les actions socio-éducatives. L'ADAV est un acteur de ce schéma et travaille à la fois à destination des acteurs de l'action publique et des ménages, en individuel ou en collectif.

L'année 2023 est marquée par le changement de prestataire de la gestion des aires d'accueil de Bordeaux Métropole. En octobre, L'Hacienda a pris le relais de l'entreprise Vago. Les interlocuteurs de l'ADAV du côté de la Métropole ont aussi changé en 2023, ce renouvellement a induit de se remettre autour de la table pour évoquer les modes de coopération et de partenariat entre l'EPCI, l'ADAV et le gestionnaire dans l'intérêt de la qualité de service aux résidents.

L'équipe de l'ADAV intervient sur toutes les aires d'accueil du Département (27 aires ouvertes au 31/12/2023) auprès de ses résidents et des acteurs du territoire (EPCI, gestionnaires, communes, CCAS, MDS, Associations locales, etc.) dans le cadre d'un accompagnement social - complémentaire mais distinct de la gestion locative réalisée par le gestionnaire. Elle réalise des accompagnements individuels et collectifs, des médiations et participe à l'actualisation et la mise en œuvre des projets socio-éducatifs (PSE). Les actions menées se retrouvent dans les fiches territoires du présent rapport.

Dans le cadre de la MOUS Relogement, portée par la DDETS, des diagnostics ont été engagés en 2023 sur les aires de l'arrondissement d'Arcachon, à Saint-Denis-de-Pile et à Saint-André-de-Cubzac afin de rendre lisibles les besoins en habitat des résidents. D'autres territoires, tels que la CALI ou la Communauté de communes du Sud-Gironde sont déjà en train de travailler à la création d'une offre adaptée, démarche à laquelle l'ADAV est associée.

En juin et novembre 2023, deux séminaires ont eu lieu dans les locaux de la DDETS et la DDCSPP autour de l'accueil des Gens du voyage et les PSE. A l'initiative de la DDETS, ils ont été animés par l'ADAV et la FNASAT-Gens du voyage.

Ces journées ont permis de rappeler le cadre juridique lié à l'accueil des Gens du voyage et d'appuyer les Collectivités techniquement, favoriser l'émergence des projets socio-éducatifs sur le territoire, faire réseau autour de questions complexes pour les gestionnaires et / ou les Collectivités qui peuvent se sentir isolées ou en difficulté.

Le séminaire « Accueillir les Gens du voyage » a réuni 35 partenaires, celui sur le PSE, 23.

L'ADAV intervient aussi sur les stationnements précaires du Département, particulièrement nombreux sur l'arrondissement de Bordeaux, dans une démarche d'aller vers et d'accompagnement. Elle interpelle les Collectivités afin de rechercher des solutions dans le respect du droit et de la dignité des personnes. Elle intervient, au besoin, en médiation entre les publics et les Collectivités et / ou les riverains.

**EN 2023, 27 AIRES D'ACCUEIL OUVERTES
SOIT 670 PLACES**

**3 FERMEES, 6 NON REALISEES SOIT 214 PLACES
85% GERES PAR DELEGATION A DES ENTREPRISES
2/3 sont CONCERNEES PAR LA RESIDENTIALISATION**

Mme L. devant sa maison livrée
en 2018, à Blanquefort (Gironde),
le 11 mai 2023.

Photographie de ©Marlène
Awaad pour "Le Monde"



LES ACTIONS MENEES PAR L'ADAV EN MATIERE D'HABITAT

L'ADAV participe à l'émergence de projets d'habitat adapté en interpellant les acteurs sur les conditions de vie et d'habitat de Gens du voyage. Elle réalise des diagnostics des besoins sociaux constituant une aide à la décision publique et contribue à la construction de réponses adaptées en Gironde (Libournais, Saint-Pierre-de-Mons, Toulonne, Bordeaux-Bastide) et depuis 2021, dans le Lot-et-Garonne (Le Passage d'Agen, Casteljaloux). Une fois les ménages relogés, elle réalise un accompagnement social lié au logement, parfois sous forme d'intermédiation locative (Castres-Gironde, Cestas, etc.) pour laquelle elle est agréée par la Préfecture de la Gironde.

Concernant les opérations d'habitat adapté existantes, elles demandent une coordination partenariale et un travail de proximité et de terrain assurés par l'ADAV avec les bailleurs, les communes et services sociaux. L'Association participe aux instances de suivi, de pilotage et Comités de locataires de ces projets (Taillan-Médoc, Eysines, Blanquefort, Coutras, Artigues-près-Bordeaux, etc.) avec les partenaires publics et sociaux du territoire.

Par ailleurs, les travailleurs sociaux soutiennent et conseillent les ménages souhaitant aménager leurs terrains privés en lien avec des architectes - urbanistes (SOLIHA, CATHS, CAUE, etc.). L'ADAV les accompagne dans leurs démarches, le financement et la mise en oeuvre de leur projet d'habitat en lien avec les territoires.

DEPUIS 2021, L'ADAV INTERVIENT DANS LE DEPARTEMENT DU LOT-ET-GARONNE AUTOUR DE PROJETS D'HABITAT

"En 2023, en Sud-Gironde, un couple qui a acquis un terrain constructible sur lequel se trouve un garage souhaite l'aménager comme habitation.

Dans le cadre d'un marché porté par le Département et en lien avec SOLIHA, l'ADAV rencontre le couple à plusieurs reprises sur son lieu de vie. La démarche permet d'identifier les travaux à réaliser, de les prioriser et de réaliser un rétroplanning validé avec le ménage.

Nous le soutenons dans une démarche qu'il juge prioritaire : le raccordement à l'eau et à l'électricité.

Nous accompagnons sa demande de devis et sa recherche de financement.

Grâce au PASS viabilisation de la CAF, l'ADAV monte un dossier pour que le ménage bénéficie d'un prêt. En 2023, il réalise les travaux de raccordement à l'eau potable."

Laure Castebrunet, CESF

L'HABITAT EN QUELQUES CHIFFRES

En Gironde, département de 1,6 millions d'habitants, une offre au 31/12/2023 de 80 PLAI adaptés et 48 places en terrains familiaux locatifs.

De nombreux quartiers de propriétaires occupants souvent en irrégularité au regard de l'urbanisme vivent parfois dans des conditions indignes (Ambarès-et-Lagrave, Mérignac, Pessac, Saint-Jean-d'Illac, Saint-Denis-de-Pile, Toulonne.)

En juillet 2023, le Préfet renouvelle l'agrément de l'ADAV en matière d'intermédiation locative, de gestion locative sociale en faveur des personnes défavorisées, d'ingénierie sociale, financière et technique.

En 2023 : 2 PASS viabilisation accordés grâce à la CAF permettant aux ménages de contracter un prêt en vue de financer un raccordement à l'électricité et un autre à l'eau potable en 2023 ; 40 prêts CAF instruits par l'ADAV pour l'acquisition de caravanes : octroi de 27 prêts grâce à la Fondation Abbé Pierre : 7 prêts et 1 secours accordés pour l'amélioration des conditions d'habitat ; accompagnement en sous-location de 6 ménages.

*Figure 1
Notice d'interpellation rédigée
par la Commission nationale
habitat de la FNASAT*



DES ENGAGEMENTS NATIONAUX

En 2023, l'ADAV a participé au groupe de travail "statut de la caravane" sous la responsabilité du Président de la Commission nationale consultative et de la DIHAL concernant le changement de statut de la caravane et ses implications.

Par ailleurs, l'ADAV est membre actif de la Commission nationale habitat (CNH) portée par la FNASAT. En 2023, elle a produit une note d'interpellation plébiscitant une évolution des politiques d'accueil et d'habitat à l'échelle nationale et l'a communiquée aux Ministères compétents.

Cette note partage des constats et fait des propositions pour faire évoluer les politiques d'accueil et d'habitat des Gens du voyage

**UN BILAN MITIGÉ DU SCHEMA
DEPARTEMENTAL 2019 - 2024
PARTICULIEREMENT AU
NIVEAU DE L'HABITAT DONT
L'OFFRE EST TRES
INSUFFISANTE**

DES ENGAGEMENTS LOCAUX

En 2024, sera engagée l'écriture du nouveau schéma girondin à laquelle l'ADAV participera activement. Elle sera présente aux côtés des copilotes du schéma (Département / Etat) afin d'alimenter et de coconstruire la politique publique locale pour les six années qui viennent.

Ce renouvellement fait suite à un schéma 2019 - 2024 dont le bilan est mitigé.

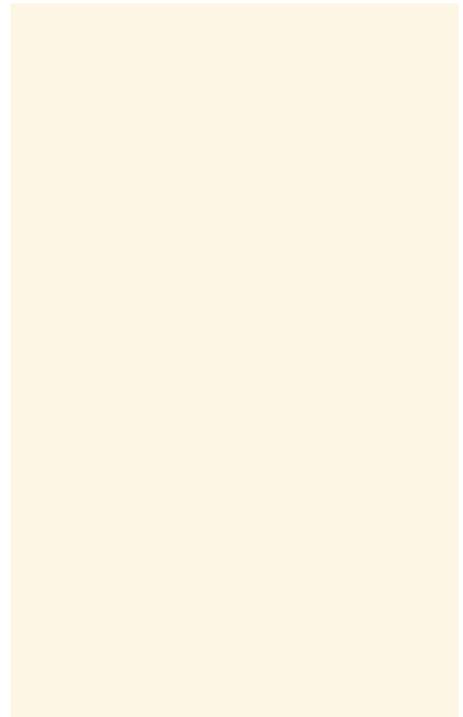
Des équipements de grand passage ont vu le jour (Libourne, Langon, Artigues-près-Bordeaux) mais des équipements d'accueil sont toujours en attente.

Ces projets d'aires d'accueil sont attendus dans l'arrondissement de Bordeaux (3), Lesparre (2) et Langon (1).

Par ailleurs, il n'y a eu aucune réalisation en terrain familial locatif malgré les nombreux besoins en habitat repérés par les acteurs sociaux locaux.

Sur la durée du schéma, seule une opération de 4 habitats adaptés a vu le jour à Blanquefort en 2020, au Queyron ; une autre est attendue à Bordeaux rive droite en 2024.

Un autre enjeu à mettre au travail en 2024 est la santé environnementale. Les résultats de la première étude nationale sur la santé des Gens du voyage en Nouvelle-Aquitaine sont sortis en février 2024 et soulignent le lien entre santé et habitat et l'enjeu à agir collectivement.



LA SANTE



Anna Pitoun, vidéaste et Lola Deprun, interrogée concernant l'étude Santé publique France sur la santé des Gens du voyage

La santé et l'accès aux soins s'invitent largement dans les accompagnements et les médiations menées par les travailleurs sociaux de l'ADAV.

Pour répondre à ces enjeux, l'ADAV, agréée pour la domiciliation, accompagne leur accès aux droits et aux soins. Elle agit sur les déterminants en santé et réalise de nombreuses médiations auprès des professionnels pour faciliter les prises en charge.

Par ailleurs, les personnes accompagnées verbalisent plus aisément leur mal-être et la question de la santé mentale se pose et s'accompagne par les professionnels du travail social inscrits dans un maillage partenarial permettant des relais.

L'étude régionale sur la santé des Gens du voyage menée par Santé publique France (SPF) en lien avec la FNASAT entre 2019 et 2022 a révélé que les Gens du voyage font face à des conditions de vie et des expositions environnementales pouvant affecter leur santé et leur recours aux soins. On observe que les maladies chroniques sont plus importantes chez les Gens du voyage qu'en population générale. L'étude a permis de lier la prévalence de ces maladies aux conditions d'habitat : plus l'habitat est dégradé, plus la fréquence des maladies est importante.

Ses méthodes sont celles du travail social et de l'aller vers afin d'identifier les invisibles et de lutter contre le non recours. Véritable observatoire des besoins, elle identifie des tendances comme le vieillissement du public accompagné. Cela induit parfois la perte d'autonomie, l'adaptation du logement (complexe lorsque les conditions d'habitat sont indignes ou que le logement est la caravane), la reconnaissance du statut d'aidant familial : de nombreuses personnes prennent soin d'un membre de leur famille mais ne souhaitent pas toujours réaliser la démarche.

L'ADAV propose également des ateliers collectifs autour de la santé et de l'alimentation co-animés avec différents partenaires pour créer des espaces de rencontre entre les Gens du voyage et les professionnels du soin : l'Institut Bergonié, le CHU de Bordeaux, la CPAM, etc. A l'ordre du jour en 2023, la prévention des cancers, la consultation de spécialistes, la santé au quotidien et l'hygiène alimentaire. Quatre groupes d'une dizaine de personnes ont bénéficié de trois ateliers autour de la santé.

Cette étude a fait l'objet d'une publication au bulletin épidémiologique hebdomadaire de SPF en février 2024. En 2023, l'ADAV, a participé à la création d'outils de restitution de ces résultats (vidéos, affiches, flyers), indispensables à la prise de conscience collective. L'ADAV continue de les promouvoir et poursuit les actions individuelles et collectives, la médiation en santé pour un accès à la prévention et aux soins et une meilleure prise en compte de ces publics par les politiques publiques de santé.

Aussi, les assistantes sociales réalisent de plus en plus d'accompagnements autour du handicap et de dossiers MDPH depuis quelques années. Cela s'explique par l'évolution de la réglementation, des conditions de vie et de travail impactant la santé (travail dans la vigne, le bâtiment, les espaces verts, ferrailage, etc.) et une meilleure scolarisation dans certains secteurs permettant le repérage de troubles du comportement et / ou des apprentissages des enfants.

Les déterminants en santé sont aussi au cœur des accompagnements de l'ADAV avec tout un travail visant à améliorer les conditions de vie et d'habitat : accompagnement des ménages vers l'accès aux fluides (eau, électricité), l'assainissement et / ou le ramassage des ordures ménagères (lieux de stationnements précaires, quartiers privés), travail dans le cadre de résorptions de l'habitat insalubre (Saint-Pierre-de-Mons, Casteljalous).

Atelier bien-être / socio-esthétique
Ambarès-et-Lagrange
Mars 2023



LA SANTE EN ACTION EN INDIVIDUEL

“Mme K. est domiciliée et accompagnée à l’ADAV depuis plusieurs années.

Suite à une hospitalisation de plusieurs mois, je me rends sur le terrain privé où elle vit entourée de sa famille en zone non constructible à Mérignac. J’échange longuement avec Mme qui montre une certaine fragilité mais m’assure de sa sécurité et de la prise de ses traitements. Je constate qu’elle est bien installée et entourée. Elle ne vit plus en caravane, son fils a agrandi la pièce de vie en créant une chambre avec un lit médicalisé et sa fille s’occupe d’elle au quotidien.

Mme ne percevant plus de prestations, j’effectue les démarches pour régulariser son dossier auprès de la CAF et finaliser son dossier retraite. Un dossier allocation personnalisée d’autonomie est monté, je prends contact avec l’évaluateur pour mettre en place le plan d’aide à domicile et joindre les intervenants (infirmiers, aides à domicile). Nos contacts réguliers et mes visites à domicile nous permettent de garder le lien social. Par une écoute attentive, je m’assure de la bonne santé psychique et physique de Mme.

Après son retour à domicile, Madame, ne supportant plus d’être à la charge de ses enfants, adapte son projet de vie. Nous instruisons une demande de logement social afin qu’elle puisse accéder à un logement PMR adapté à sa situation à Martignas-sur-Jalle. Elle y a ses habitudes, son médecin traitant, une infirmière et toutes les commodités.”

Christelle Pelckmans, assistante sociale

LA SANTE EN ACTION EN COLLECTIF

“En novembre, se tient un atelier “santé” animé par Aline Almansa, éco-infirmière et l’ADAV. Une dizaine de personnes sont conviées constituant un groupe exclusivement féminin.

Les participantes sont accueillies sur des chaises disposées en demi-cercle afin que chacune se présente. Des discussions s’engagent autour de l’air pollué respiré dans les habitats permettant le partage d’informations et de conseils.

S’ensuit une activité visant à classer des objets disposés sur les tables selon les catégories suivantes : produits ménagers / produits d’hygiène / objets autour de l’alimentaire (ex : javel, déodorant, film aluminium) avec des smileys rouge, jaune, vert. Les participantes classent les objets selon qu’ils leur semblent nocifs, neutres ou bons pour la santé. Cet exercice permet la circulation dans la pièce et donne lieu à de nombreux échanges. Cela révèle la connaissance importante des femmes.

Enfin, est organisée la fabrication d’un produit ménager « maison » à base de vinaigre blanc, d’eau et de tranches de citron que les participantes ramènent chez elle. Ces dernières ont apprécié cette séance et enrichi leurs connaissances. Des thèmes relativement intimes ont pu être abordés sans tabou, en ce qui concerne notamment les produits d’hygiène intime, car le cercle est restreint et féminin. Enfin, cet atelier montre que l’on peut prendre soin de sa santé et de celle de ses proches à moindre coût, en réalisant des gestes simples.”

Manon Vivalda, CESF

ENFANCE JEUNESSE

*Atelier créatif enfants
au Centre social de Libourne
Noël 2023*



LA SCOLARITÉ

L'intervention de l'ADAV a pour intention de favoriser la scolarité des enfants et des jeunes et de valoriser l'école comme le mode d'apprentissage des savoirs fondamentaux et du vivre ensemble au service de la promotion des élèves.

Très souvent, les intervenants sociaux de l'ADAV se retrouvent dans une position de médiation entre les besoins exprimés des familles rencontrées et ceux des établissements scolaires. Si notre ambition est de promouvoir l'accès à l'école pour tous, l'enjeu est aussi de lutter contre la reproduction des inégalités et changer les représentations des familles qui investissent peu l'instruction scolaire et ont souvent beaucoup de craintes et d'incompréhensions face aux acteurs et au monde de l'éducation.

Les stationnements précaires notamment sur la Métropole bordelaise accentuent d'autant plus la difficulté d'accès à l'école de secteur pour certaines familles. Il y a un fort enjeu de pouvoir mieux accompagner ces enfants vers les écoles de leur territoire d'ancrage et de référence.

L'enquête Santé publique France a par ailleurs relevé le faible taux d'enfants scolarisés en écoles de secteur sur la Métropole bordelaise et il y a un travail de mobilisation collectif à mettre en œuvre pour rendre l'accès à l'école de secteur plus automatique.

Un travail de lien avec l'ensemble de la filière Education Nationale est réalisé par notre association de façon à pouvoir mieux accueillir les enfants du voyage dans les écoles ou collèges de secteur.

Il est à noter que les changements législatifs concernant l'instruction en famille ont poussé un certain nombre d'entre elles à rescolariser leurs enfants dans les collèges de secteur. Souvent, les retards de niveau scolaire des enfants, notamment au collège, ont besoin d'être accompagnés par des projets de territoires sur mesure. Un travail de lien et de proximité entre les collectivités locales, les acteurs de l'Education, les associations de territoire, les centres sociaux et ADAV est alors engagé.

L'intervention en médiation scolaire est ainsi déployée à travers des actions collectives et individuelles auprès des familles et de leurs enfants. Sur les centres sociaux de Libourne et de Toulence, des professionnels sont particulièrement affectés à la médiation scolaire et au travail de partenariat avec les territoires.

De plus, l'ADAV est membre actif du groupe de travail "Scolarité" du schéma départemental d'accueil et d'habitat coordonné par la DASEN en lien avec le Département, la CAF, l'UDCCAS, l'ASET et des représentants de parents d'élèves.

Les enfants débutent la fresque de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Sèves à Toulenne en 2023



LA SCOLARITÉ EN ACTION EN INDIVIDUEL

Accès aux droits par les démarches administratives

Inscriptions scolaires dans les établissements, aide et soutien pour les affectations, démarches au tribunal, instruction en famille, demandes de desserte par les bus de ramassage scolaire, demandes de bourses, au besoin accompagnement à la saisine du défenseurs des droits, etc.

Accompagnement des élèves et des familles

Conseils de discipline, problèmes de comportement, absentéisme scolaire, prévention en vue d'une inscription à venir (exemple par le biais d'information obligation scolaire dès 3 ans en maternelle, lien parent-enfant, obligation de formation des 16-18 ans, par le biais du RSA-CER), réorientation scolaire, scolarité adaptée avec handicap...

Médiation par l'accompagnement individuel & lien partenarial

Auprès du CASNAV, CIO, Greta, Missions locales, ASS Collèges, MDS, Rea'j, DSDEN...

Ces interventions s'appuient sur des principes d'aller vers, accompagnement physique et de proximité aux familles.

LA SCOLARITÉ EN ACTION EN COLLECTIF

Rencontres et réunions partenariales

Dans les établissements scolaires avec les équipes de direction et /ou pédagogiques.

Appuis techniques

L'ADAV intervient en appui technique sur la base des sollicitations des partenaires pour des situations individuelles.

En interne, des Instances sont dédiées à la thématique entre professionnels : groupe ADAV interne sur la scolarité (avec échanges de pratiques), analyses de pratiques, comités techniques dans le cadre de projets socio-éducatifs, travail avec le CASNAV, les Missions locales et les plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD).

L'ADAV anime ou coanime des ateliers d'accompagnement à la scolarité, en partenariat avec les collèges de secteur, les associations locales, les centres sociaux...

ACTION PASSEUR D'AILES

Cette année, nous avons eu l'opportunité de reconduire l'action Passeur d'ailes, en partenariat avec la Mission locale des Graves et l'ASET.

L'action s'est déroulée à la fin de l'année 2023, sur 3 semaines avant les fêtes. Elle a réuni 14 jeunes de 16 à 22 ans dont les parents sont tous domiciliés à l'ADAV de Talence.

Pour cela, nous avons identifié, en collaboration avec l'ASET, un groupe de jeunes (16-25 ans) et avons organisé une série d'ateliers (faire un CV, se présenter à un employeur, découvrir une entreprise...) organisés sur une durée d'une quinzaine de jours, et ce avec la Mission locale.

Cette action a permis de déconstruire des représentations que les jeunes peuvent avoir du salariat car ils se cantonnent trop souvent à des activités de travailleurs indépendants, pensant que leur profil ou leurs compétences ne seraient pas reconnus sur le marché du travail salarié. Cela a également permis, lors des rencontres en entreprises, de favoriser l'échange et de dépasser les aprioris que peuvent aussi avoir les employeurs vis-à-vis de ce public.

Grâce à la collaboration et à la participation de la Mission locale des Graves et l'ASET de Saint-Genès, qui ont apporté leur expertise quant au public et aux partenaires de l'emploi, cette action a pu être menée avec succès.

Le projet a pour but de faire découvrir aux jeunes le monde du travail à travers l'expression orale, le numérique, ... et le temps fort de l'action : les visites d'entreprises. Les jeunes ont pu visiter cette année une agence d'interim, ainsi que l'entreprise Les P'tits Cageots à Talence.

Dans le groupe, plusieurs jeunes avaient déjà eu une expérience d'emploi en entreprise et l'un d'eux occupait un poste dans un garage pendant cette période.

À l'issue de l'action, tous ont été inscrits à la Mission locale des Graves et certains sont inscrits en Contrat Engagement Jeune.

Les atouts : des jeunes curieux, motivés et un partenariat solide !

PASSEUR d'ailes

DU 30 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE

POUR FAIRE QUOI ?

- Inclusion numérique
- Communication professionnelle
- Marché du travail
- Visite d'entreprise

INSCRIPTION & INFORMATION

Joseph POIRIER 06 68 03 13 05
Jacques LAMBERT 06 18 05 31 96
Marion PICON 06 78 96 88 58

Mission Locale Des Graves
Des Ailes Talence
ADAV 33
crit. ASET 33

BORDEAUX NORD

*Atelier femmes de Bordeaux
Bacalan*



QUELQUES REPERES

Bordeaux, chef lieu de l'arrondissement et siège de la Métropole en est le cœur urbain. La ville a connu, historiquement, le passage et l'implantation durable de familles du voyage. Pourtant, en 2023, elle n'a pas d'équipement d'accueil permanent, l'aire de la Jallère ayant fermé pour des raisons d'ordre public, bien que des voyageurs stationnent sur la commune de Bordeaux. Certaines familles y sont aussi ancrées, notamment celles issues du village andalou. Ces ménages, de culture gitane, voyagent peu mais leur mode de vie reste profondément imprégné par des traits culturels forts qui peuvent les tenir à l'écart de la société majoritaire. Néanmoins, Bacalan est un territoire riche par sa diversité et ses acteurs sociaux et associatifs avec qui un travail de partenariat et d'appui technique est mis en place par notre association.

DES EQUIPEMENTS INSUFFISANTS

En 2023, du fait de la fermeture de l'aire d'accueil de Villenave d'Ornon pour travaux, s'est ouverte une aire provisoire sur l'aire de grand passage de Tourville à Bordeaux bacalan (12 places). L'équipement, ouvert en avril 2023, s'est peuplé de 3 groupes familiaux différents venant de Cestas, Mérignac et Libourne, issus principalement de stationnements précaires. Ces familles étant fragiles, leurs moyens ne leur permettent pas un accès aux aires permanentes d'accueil classiques et l'aire de Tourville était moins onéreuse du fait d'un coût forfaitaire.

Nous avons accompagné sur cette nouvelle aire la médiation entre les résidents, le gestionnaire et la Métropole du fait de désaccords entre les conditions financières et les conditions d'accueil proposées sur cet équipement provisoire. En effet, du fait de son caractère temporaire, un aménagement minimal a été réalisé et a entraîné des plaintes et désaccords des résidents. Les terrains sont peu praticables du fait de la pluie générant un terrain boueux en saison hivernale induisant un réaménagement en graviers réalisé par les résidents eux-mêmes ; les sanitaires sont collectifs et, faute de pouvoir se partager entre les familles, ont été désinvestis par les adultes et investis par les jeunes créant des dégradations importantes. La proximité avec la déchetterie peut être une explication à la présence de rats en nombre générant un sentiment de négligence de la part des résidents et de non considération du fait de ce manque d'hygiène.

De plus, l'aire de grand passage, ouverte en juin 2023 a généré l'entrée de nombreuses caravanes restées en illécite durant l'année. Ces dernières proviennent majoritairement de Mérignac. Ainsi, les habitants de l'aire ont durant un temps refusé le paiement de l'emplacement et de leur consommation. Un comité de résidents a alors été organisé, ce qui a permis d'évoquer avec tous les protagonistes les différends et les difficultés rencontrées. Nous avons pu par la suite faciliter l'adhésion des résidents au règlement intérieur de l'aire de Tourville et ainsi limiter les conflits et les situations d'impayés et de contentieux.

DES PROJETS DE MAILLAGE TERRITORIAL ET DE PARTENARIAT

Des permanences de l'ADAV ont lieu tous les vendredis après-midi à l'amicale Laïque de Bacalan qui nous accueille et nous prête un bureau.

Nous y recevons des personnes accompagnées dans le cadre du RSA (35 RDV familles) mais aussi les partenaires et les habitants orientés par l'Amicale (5 RDV familles).

Ces actions de proximité avec le territoire et ses structures permettent de s'inscrire dans des maillages partenariaux locaux et de rencontrer des ménages sur leur territoire de vie.

*Atelier femmes Bordeaux
Bacalan*



En septembre 2023, nous avons travaillé à la mise en place d'un "atelier femmes" avec la référente famille de l'amicale laïque dans leurs locaux, en soutien à la MDS de Bordeaux Nord dans le cadre de leur accompagnement d'allocataires RSA. L'atelier a pour but de favoriser la socialisation de ces femmes allocataires des minimas sociaux très éloignées du monde professionnel et de l'emploi, parfois très isolées, avec leurs enfants.

Bien qu'habitant en logement, ces femmes de culture gitane ont parfois des difficultés à réaliser des démarches du fait de leurs multiples freins sociaux et d'une forme d'isolement renforcée par des codes culturels très prégnants. Une confrontation avec les principes, droits et devoirs, demandés notamment dans le cadre du dispositif RSA est alors à l'œuvre et entraîne des incompréhensions mutuelles, des conflits entre ces personnes et les services sociaux de droit commun.

Cet atelier doit donc permettre d'offrir à ces femmes un temps de pause et de réflexion, la création d'un lien de confiance avec la MDS indispensable pour amorcer une réflexion autour d'un projet personnel et familial. Cet atelier doit permettre un espace médiatisé entre une culture, parfois clivante, et des possibilités d'épanouissement et d'ouverture à la société extérieure que propose le droit commun. Au démarrage de cette action, nous avons reçu une dizaine de mères accompagnées parfois d'enfants ou de leurs propres mères (10 participantes).

LA SCOLARISATION DES ENFANTS DANS LE QUARTIER

En 2023, a émergé un travail autour de la scolarisation et de l'absentéisme scolaire des enfants du voyage. Malgré la sédentarité des habitants de Bacalan issus du village andalou, principalement de culture gitane, la scolarisation reste problématique et la scolarité est peu investie par les familles alors qu'elle peut permettre des apprentissages, une insertion sociale et professionnelle.

Un groupe de travail pour lutter contre le décrochage scolaire est en place avec les principaux acteurs du quartier : médiateur de quartier, coordinatrice de la cité éducative de Bordeaux, mairie de quartier, inspection académique, et l'ADAV, afin d'évoquer des actions à mettre en place à court et moyen terme. De même, une concertation se tient depuis septembre, regroupant plus largement les établissements scolaires, associations, et habitants de quartier auprès du projet Mairie/Inspection académique pour valoriser l'insertion de chacun dans l'école.

Nous avons accompagné à la scolarisation 6 enfants sur le quartier de Bacalan, la formation à la Mission locale (1 jeune), 2 jeunes sont également accompagnés dans le cadre de leur handicap.

PERSPECTIVES

En 2024, des perspectives de travail :
La poursuite des permanences à l'amicale laïque de Bacalan
Le développement de l'intervention de l'ADAV33 en appui technique
La médiation auprès des groupes en stationnement précaire
La poursuite de l'« atelier femmes » sur Bacalan avec un projet de convention partenariale
L'accompagnement des familles de l'aire provisoire de Tourville, en faveur de leur accès aux droits et dans l'accompagnement dans leur retour en stationnement illicite à la suite de la fermeture de l'aire de Tourville.

METROPOLE RIVE DROITE

*Diagnostic habitat
Zone UP7
Ambarès-et-Lagrave*



QUELQUES REPERES

Ce territoire comprend les 11 communes de la rive droite de la Métropole ainsi que la rive droite de Bordeaux, les Communautés de communes des Rives de la Laurence, des Coteaux Bordelais, du Créonnais. Il est impacté par un manque d'équipements pour accueillir les Gens du voyage. De nombreuses familles stationnent dans des conditions très précaires et sont soumises à des expulsions répétées. Les Gens du voyage vivant sur ces communes se considèrent « de la rive droite ». Le nombre de familles rencontrées et/ou domiciliées à l'association est d'environ 200 ménages.

En effet, l'année 2023 est marquée par un déficit en matière d'offres d'accueil, l'aire de Saint-Loubès ayant été fermée jusqu'en août sans identification d'un foncier alternatif et une aire prescrite par le schéma départemental sur la rive droite de Bordeaux est toujours en attente de réalisation.

On observe donc une diversité de modes de vie et d'habitat dans ce secteur : des familles implantées depuis longtemps et propriétaires de parcelles aménagées (Ambarès-et-Lagrave, Saint-Loubès, Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Louis-de-Montferrand) ; des familles qui vivent en stationnement précaire (environ 100-120 familles) ; des familles locataires sur un terrain familial locatif (12 ménages à Artigues-près-Bordeaux).

NOUVELLE GESTION SUR LES TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS

Un travail partenarial avec la Mairie de Cenon, Bordeaux Métropole et la CAF a été réalisé en prévision du transfert de l'équipement à Bordeaux Métropole, qui reprend la gestion des terrains familiaux d'Artigues-près-Bordeaux et la confie à la société l'Hacienda. Ce transfert a nécessité la mise à jour des situations des ménages vis-à-vis de la commune, une communication aux locataires et une articulation partenariale forte. En 2023, l'ADAV a renouvelé la dérogation CAF pour maintenir le droit à l'allocation logement pour 5 ménages locataires. Par ailleurs, l'ADAV a animé les comités techniques et a participé activement aux comités de résidents organisés en partenariat.

DIAGNOSTIC HABITAT ZONE UP7 AMBARES-ET-LAGRAVE

La ville d'Ambarès-et-Lagrave a sollicité le Conseil Départemental pour qu'un diagnostic habitat soit réalisé dans le quartier de la Blanche correspondant à un zonage spécifique dans son PLU permettant l'aménagement de terrains familiaux privés. Dans le cadre du Programme Départemental d'Accompagnement à la Sédentarisation des Gens du voyage porté par le Département, l'ADAV et Soliha Terres-Océan ont contacté 26 propriétaires de terrains situés dans cette zone pour connaître leurs conditions de vie et identifier leurs projets d'habitat singuliers (constructions, raccordements aux réseaux, aménagements collectifs, etc.)

REOUVERTURE DE L'AIRE DE SAINT-LOUBES

L'aire permanente d'accueil, âgée de 20 ans, nécessitait une réhabilitation totale. Pour ce faire, elle a été fermée de juin 2022 à août 2023 par la Communauté de communes sans identification de terrain alternatif ; impactant fortement l'offre d'accueil sur le secteur. Cette aire est la seule offre permanente d'accueil sur la rive droite métropolitaine. Cette dernière est donc très prisée, c'est pour cette raison qu'elle était occupée depuis de nombreuses années par le même groupe familial habitant de fait sur l'aire d'accueil. Depuis sa réouverture en août 2023, un nouveau groupe familial, domicilié et accompagné par notre association, y stationne.

Pour la première fois depuis 20 ans, 10 familles accèdent à des conditions de vie dignes et stables. Auparavant, elles vivaient sur le secteur connaissant des expulsions régulières puisqu'elles stationnaient de façon précaire. Cela rendait difficile la scolarisation des enfants. Depuis septembre, les enfants sont scolarisés dans les écoles et sont très bien accueillis.

Cette stabilisation permet également un meilleur suivi de la santé pour les personnes ayant des pathologies nécessitant des soins réguliers. Les familles se sentent rassurées, en sécurité et se projettent dans l'avenir.

*Aire permanente d'accueil de
Saint-Loubès*



REPRISE DE L'ACTION PROJET FEMMES

Ce projet, copiloté par le CCAS, la MDS et l'ADAV à Ambarès-et-Lagrave a débuté en 2016 et propose des ateliers d'insertion sociale à destination des femmes allocataires du RSA.

Une information collective a eu lieu en novembre 2023 pour présenter le projet, 60 allocataires RSA y étaient invités.

Pour mener à bien ce projet, a été mobilisé un partenariat étroit avec le CCAS et la MDS d'Ambarès, les associations Atelier Graphite et Princ'ESS, la CPAM de la Gironde, la Mission locale, le PLIE, l'association intermédiaire ARE ainsi qu'un médecin traitant spécialisé en gynécologie.

RELOGEMENT DE 7 MENAGES AU COEUR DU QUARTIER BASTIDE

Depuis 2011, 12 familles qui vivaient en stationnement précaire depuis de très nombreuses années sur le quartier de la Bastide, s'installent sur un terrain mis à disposition par la Mairie de Bordeaux. Les objectifs sont alors de stopper les expulsions et améliorer les conditions de vie des familles, favoriser une scolarité stable et durable, préparer un projet d'habitat adapté sur le quartier.

Le gestionnaire du terrain de stabilisation est le bailleur social Aquitanis. Ce terrain permet la préparation au relogement en maisons de ces familles sur le quartier de Bordeaux Bastide/Benauge. Ce projet s'intègre dans le cadre de l'OIN Bordeaux Euratlantique.

Entre 2017 et 2021, les familles ont du déménager sur deux terrains distincts car elles seront relogées sur deux projets distincts. En 2023, la construction de 7 logements démarre à Bordeaux Bastide.

Dans ce cadre, en 2023, l'ADAV est intervenue pour l'actualisation du diagnostic et des demandes de logement social de chacune des familles en prévision d'un relogement 2ème trimestre 2024. L'Association a également pris contact avec tous les ménages initialement positionnés sur ce projet afin de constituer des dossiers administratifs en vue de la commission d'attribution.

Cette préparation a nécessité une articulation partenariale et des rencontres avec la Mairie, Bordeaux Métropole, Aquitanis, Mésolia, l'EPA Bordeaux Euratlantique, etc. L'ADAV a également poursuivi son soutien et son accompagnement des familles dans le cadre de la domiciliation, l'insertion liée au RSA, l'accès aux droits, la santé. Enfin, est mené un travail de fond pour soutenir la scolarité des enfants et jeunes (équipes éducatives, orientation scolaire, lutte contre l'absentéisme).

PERSPECTIVES

Pour 2024 :

La poursuite de l'accompagnement mené sur les terrains familiaux locatifs d'Artigues-près-Bordeaux

La restitution des conclusions du diagnostic mené dans le quartier de la Blanche à Ambarès-et-Lagrave au territoire

La poursuite du travail partenarial et la mise en oeuvre du projet socio-éducatif sur l'aire de Saint-Loubès

La poursuite du projet femmes à Ambarès-et-Lagrave

La préparation à l'entrée dans les lieux des 7 ménages de Bordeaux Bastide puis leur soutien via 7 mesures de sous-location assurées par l'ADAV.

METROPOLE SUD

*Aire permanente d'accueil de
Bègles*



QUELQUES REPERES

Le territoire de la Métropole Sud comprend différents secteurs d'intervention répartis dans 3 EPCI : Bègles, Talence, Gradignan, Villenave d'Ornon (Bordeaux-Métropole) ; Cestas, Canéjan (CDC Jalle Eau Bourde) ; Cadaujac, Saint-Médard-d'Eyrans, Castres-Gironde (CDC de Montesquieu).

Plusieurs centaines de familles de Gens du Voyage vivent sur ce territoire, que ce soit sur des équipements publics (aires d'accueil), des terrains privés, mais aussi de nombreux stationnements précaires.

L'accompagnement social proposé par l'ADAV est pluridisciplinaire (intervention territoriale, intervention sociale, insertion par l'activité économique, par l'habitat). Il se tisse en lien étroit avec les acteurs locaux que sont les Mairies et CCAS, la Métropole de Bordeaux, les MDS, PMI, CAF, FSL, Mission locale, Éducation Nationale, CLAP, CASNAV, centres sociaux, acteurs associatifs, etc.

DES EQUIPEMENTS D'ACCUEIL

L'aire d'accueil de Bègles propose 12 emplacements avec un taux d'occupation de 97% sur l'année 2023. Sur cet équipement, nous travaillons à développer des passerelles entre les résidents et la commune (CCAS, Centre social) afin que ces derniers accèdent aux différents services du territoire, et à prendre davantage en compte la situation des personnes en situation de vieillissement.

L'aire de Villenave d'Ornon est fermée pour travaux depuis le premier trimestre 2023, sa réouverture est prévue en mai 2024. Les résidents habituels de l'aire sont actuellement en stationnement précaire sur ce secteur car ils n'ont pas souhaité être éloignés de leur ancrage géographique. Les perspectives de travail pour cet équipement sont d'accompagner la réinstallation et la reprise de la vie des familles sur l'aire, après de nombreux mois d'instabilité géographique et de grande précarité.

Ces stationnements entraînent fréquemment des phénomènes de rejet des collectivités et des propriétaires privés. Ils génèrent des logiques d'exclusion des Gens du voyage, plus que la prise en compte de leurs besoins d'habitat ou d'accueil. Par ailleurs, les enfants ont souvent des difficultés d'accès aux écoles ordinaires du territoire.

PERSPECTIVES

Création d'un groupe de veille sur les stationnements précaires avec pour objectif de mieux connaître ce public, ses déplacements, ses besoins d'habitat, pour le faire exister autrement que par l'occupation illicite, auprès des acteurs publics, et pour une meilleure prise en compte de ses droits.

DES STATIONNEMENTS PRECAIRES

Le territoire connaît plusieurs occupations illicites récurrentes à défaut d'autres solutions, principalement à Bègles, Talence et Gradignan sur des espaces commerciaux ou publics (parkings, parcs-relais, stades). Ces familles sont plus visibles et exposées, et pour leur grande majorité, contraintes à une vie faite d'errance, rythmée par les expulsions.

ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT SUR UNE AIRE D'ACCUEIL

Salariée depuis peu à l'ADAV, je débute dans ma fonction d'intervenante sociale territoriale. Je commence à développer une pratique de terrain en allant sur les lieux de vie des voyageurs habitant en caravane sur les territoires dont je suis référente. Cette pratique se traduit notamment, en direction du public, par une intervention de proximité : être présente physiquement sur les lieux de vie, observer l'environnement et le climat ambiant, me présenter avec une ouverture relationnelle, échanger avec les personnes, répondre à leurs demandes, repérer une situation, faire du lien avec d'autres professionnels présents.

C'est ainsi que ce jour d'octobre, sur cette aire d'accueil, après avoir croisé Madame W. et avoir eu du mal à la comprendre, à cause de son élocution mal articulée, je me demande : « quelle est sa vie quotidienne au vu de sa confusion ? ». Cette préoccupation sur l'état du quotidien de cette dame s'est rapidement transformée en inquiétude lorsque l'on m'a fait remonter les propos suicidaires qu'elle avait récemment tenus ouvertement sur l'aire. J'ai donc cherché à en savoir plus sur elle auprès de mes collègues, tout en tentant d'aller davantage à sa rencontre.

Madame W a une soixantaine d'années. Elle vit seule en caravane sur une aire d'accueil de la Métropole, après avoir connu le plus souvent le stationnement précaire. Elle est domiciliée depuis longtemps à l'ADAV et accompagnée par l'assistante sociale. Elle est bien connue des professionnels de l'association car plusieurs d'entre eux l'ont déjà accompagnée. Ils relatent son parcours de vie accidenté, dans une grande précarité sociale et une femme avec une personnalité particulière. On me parle d'illettrisme, de minimas sociaux, de violences familiales, de l'alcoolisme d'un ex-compagnon, de sa mise à l'écart par la communauté à la suite de sa séparation, puis de la rupture relationnelle de ses enfants avec elle. On me raconte ses problèmes de comportements sur l'aire avec les autres résidents ou avec les travailleurs sociaux.

La santé de Madame W est défaillante : elle cumule les problèmes physiques et l'ensemble des professionnels évoquent des fragilités psychologiques. Il est aussi évoqué une consommation d'alcool. Madame W. est bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé depuis 2011. Je note qu'il a déjà été indiqué qu'elle pouvait être perdue dans la gestion de son quotidien. Il semble donc que sa situation n'évolue pas positivement, l'âge accroissant ses difficultés et les risques de nouveaux accidents de santé.

Avec Madame W, nous nous croisons sur l'aire d'accueil car je lui apporte son courrier, dans la continuité de mon prédécesseur. En effet, elle n'a pas le permis de conduire et a des difficultés à marcher. Je profite donc de ce moment pour me rapprocher d'elle, afin de me faire une première idée de son état, et agir en premier lieu en cas de risque de passage à l'acte suicidaire. Madame W. m'accueille facilement dans sa caravane, comme elle s'ouvre sur sa vie et ses problèmes. Je perçois son fort besoin d'écoute. Je comprends que ses idées noires surgissent quand tout la déborde. Elle me dit qu'elle ne se suiciderait pas car elle est croyante et que ce n'est pas possible. Je commence alors une série de rencontres régulières avec elle.

Je découvre une dame en grande souffrance, dans l'isolement social et familial, la solitude et l'ennui. Madame W. est très angoissée par ses problèmes de santé qui sont incessants. Elle garde des séquelles importantes d'un AVC qui peuvent expliquer son élocution confuse. Elle a aussi été opérée d'un méningiome, a de l'hypertension et prend un traitement antidépresseur. Elle est souvent douloureuse physiquement et se rend régulièrement aux urgences. Son isolement et son illettrisme ont des impacts directs sur sa prise en charge santé. Elle ne sait pas lire son ordonnance, ne reconnaît pas forcément les boîtes de médicaments et n'honore pas toujours ses rendez-vous médicaux car elle est perdue dans le temps. Dans son quotidien désorganisé, elle dit souvent qu'elle n'est pas folle.

Madame W n'a pas d'aide extérieure hormis quelques fois par certains résidents. Elle peut cependant prendre les transports en commun quand elle se sent bien. Me rendant compte qu'elle n'a pas de vêtements adaptés pour l'hiver, je l'accompagne dans une association pour qu'elle bénéficie d'un don vestimentaire ; l'accompagnement fait aussi office de sortie au cours de laquelle elle prend un réel plaisir.

*Aire permanente d'accueil de
Bègles*



A chaque visite, elle se plaint de l'état de sa caravane qui est effectivement dégradée, ce qui l'angoisse en permanence. Elle demande à bénéficier d'un prêt caravane, mais sa gestion financière est aléatoire, sans toutefois être mauvaise. Je constate qu'elle investit très vite la relation proposée, avec un fort besoin de parler et de toute évidence des besoins d'accompagnement dans son quotidien qu'elle ne nie pas.

En co-intervention avec ma collègue assistante sociale qui participe à cette attention renforcée pour Madame W, et en travaillant la situation en équipe pluridisciplinaire au sein du service, nous avons commencé à imaginer des propositions d'aide.

Plusieurs pistes ont été évoquées autour de sa protection en général, du soutien à son autonomie, de la question de son maintien en caravane et de son besoin de socialisation. Sa santé est un facteur de vulnérabilité important et la priorité ; il s'agit pour nous de parvenir à mettre en place un étayage adapté afin de garantir son accès aux soins (infirmière pour le suivi de son traitement, orientation au CMP, aide au quotidien).

A ce jour, je poursuis mes visites régulières à Madame W. qui s'appuie toujours sur ce lien. Ma collègue assistante sociale a commencé à constituer avec elle son dossier retraite. Madame W a donné son accord pour qu'un contact soit pris avec son médecin traitant et évoquer ses besoins. Ce dernier s'est montré à l'écoute et a découvert l'isolement de sa patiente.

L'ensemble de ces propositions devra réussir à concilier les besoins de protection de Madame W. que nous évaluons et ses demandes qui peuvent être changeantes. S'ajoute à cela la question de l'acceptabilité de l'aide, souvent présente pour toute personne vieillissante, mais qui est dans cette situation renforcée par les logiques identitaires de Madame W. Cette dernière tient aux valeurs de son monde manouche, notre proposition d'aide par une personne étrangère à la famille, le regard porté sur le budget, le questionnement autour de l'habitat, ou l'orientation vers la psychiatrie, pourraient venir se heurter à ses valeurs et nous amènent à élaborer une intervention sociale et interculturelle singulière respectueuse de son identité.

Marion Drouart, Intervenante sociale territoriale

METROPOLE OUEST

Organisation d'un atelier gestion des fluides avec le FSL, la CAF, la Mairie de Mérignac, l'association Terres et Océans & l'ADAV (octobre 2023)



QUELQUES REPERES

Le territoire de la Métropole Ouest est un territoire dense qui comprend les communes de Mérignac, Pessac, Saint-Jean-d'Illac et Martignas sur Jalles. Toutes les situations de stationnement et d'habitat se retrouvent sur ce territoire. Une aire d'accueil hospitalière à Pessac est toujours à créer et répondrait à un fort besoin des Gens du voyage. Des lieux d'habitat avec de fortes problématiques d'urbanisme sont repérés notamment à Mérignac et Saint-Jean-d'Illac.

L'aire intercommunale d'accueil de La Chaille (Pessac, Mérignac) localisée Chemin de la Princesse, ouverte en juin 2002, est dotée de 24 emplacements. Elle a fait l'objet d'une réhabilitation récente. Toutefois, des problèmes techniques électriques chroniques y sont repérés et entraînent une insatisfaction des résidents.

DES EQUIPEMENTS D'ACCUEIL

Nous intervenons en individuel et en collectif sur l'aire d'accueil. Concernant la scolarisation, nous avons mis en place une visite avec la mairie, les postes EFIV et notre service afin de faciliter les inscriptions. Cela a permis d'inscrire sur place 6 enfants et de mobiliser les familles pour une scolarisation effective (8 familles). Nous avons soutenu la rescolarisation d'enfants (4 jeunes) avec l'organisation de la venue sur l'aire d'accueil de la référente du CASNAV (inspection académique) pour évaluer et orienter vers l'établissement adapté aux compétences de l'élève.

L'ADAV intervient également sur de l'accompagnement social et de l'accès aux droits. Sur l'aire de Mérignac, les familles sollicitent beaucoup la travailleuse sociale pour l'accès à du logement social ; en effet, les familles sur l'aire d'accueil sont sédentaires et toutes concernées par des demandes de stabilisation sur le secteur de Mérignac, pour beaucoup en terrains familiaux ou en logements sociaux. A ce titre, l'ADAV a présenté aux résidents le référent de la Mairie de Mérignac sur la question du mal logement.

Un atelier femmes a également été mis en place à Mérignac, fruit d'un partenariat ancien avec le Centre social de Beutre, la CAF et la médiathèque de Mérignac. Les personnes accueillies : femmes et enfants, allocataires du RSA, en stationnement sur le secteur de Pessac-Mérignac. L'objectif de ce groupe est de favoriser l'autonomie de ces femmes très éloignées de l'emploi en proposant des thèmes divers : scolarité, culture, accès aux transports en commun, atelier cuisine, sophrologie, échanges de savoirs...

Il s'agit de valoriser ces femmes par l'accès à la connaissance et un temps de pause proposé pour elles, en favorisant leur parole, leurs demandes et leurs besoins afin d'encourager la réalisation de projets pour accéder à plus d'autonomie. Ainsi, nous avons recueilli des souhaits pour des cours d'alphabétisation, de passage de permis de conduire ainsi que d'accès à des emplois à temps partiel.

PERSPECTIVES

Mise en place d'interventions sociales, familiales et d'animations jeunesse, en partenariat avec le centre d'animation de Beutre et la médiatrice de quartier, elle aussi présentée aux résidents en 2023 ; actions en faveur de la scolarisation en lien avec les services de la mairie pour remédier à l'absentéisme scolaire important.

DES STATIONNEMENTS PRECAIRES FAUTE DE SOLUTIONS D'HABITAT

Le groupe dit "Newton" accompagné par l'ADAV autour de la réalisation d'un diagnostic et dans la médiation auprès de la Mairie de Mérignac et la Métropole pour l'accès à un terrain familial, est aujourd'hui en errance depuis son expulsion du site Newton. Les personnes âgées du groupe étant en difficulté pour se déplacer, elles ont investi les emplacements sur l'aire provisoire de Tourville (4/10 familles). Cependant, le reste du groupe, implanté historiquement à Mérignac, dont les enfants sont inscrits à l'école, gravite en stationnement précaire sur ce même territoire.

Sortie culturelle avec les participantes de l'atelier femmes en présence de Coralie Paraveau, ADAV



DES PROJETS CONSTRUITS AVEC LE TERRITOIRE

Une partie du public rencontré sur le secteur est en situation d'illettrisme rencontrant des difficultés en lien avec la lecture et l'écriture. Nous sommes en lien avec la responsable de l'association le PUZZLE qui intervient pour donner des cours d'alphabétisation et de maîtrise de la langue française pour lequel nous sommes en cours de constitution d'un petit groupe de femmes, projet qui a vocation à se consolider durant l'année 2024.

PROJET SCOLARISATION ET LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE

Face à l'absentéisme important en maternelle et au collège des enfants issus des familles itinérantes ou du voyage (EFIV) que nous rencontrons, plusieurs actions sont menées.

Pour l'inscription en maternelle, l'intervention sur l'aire d'accueil de la mairie, des postes EFIV, du CASNAV accompagnés par l'ADAV, ainsi que l'atelier sur la scolarisation dans le cadre des ateliers femmes de Beutre permettent d'améliorer le nombre d'inscriptions. Ces actions sont reprises et complétées par l'intervention individuelle de l'ADAV auprès de chaque famille.

Concernant la scolarisation au collège, nous constatons un décrochage massif des jeunes, du fait d'angoisses parentales et d'un manque d'investissement sur l'importance de la scolarité comme d'un outil de promotion sociale et d'apprentissage d'un futur métier. Une cellule de veille et de réflexion sur la mise en place d'actions pour favoriser la scolarisation des voyageurs se met en place avec la mairie, les médiateurs de quartiers, la responsable du service jeunesse, réussite éducative et parentalité.

PERSPECTIVES

Des objectifs de travail et d'actions se dessinent pour l'année 2024/2025 : projet du passage d'un bus de transport scolaire à proximité de l'aire d'accueil et dans le quartier des Landes de Bellevue pour accompagner les collégiens, projets d'accès à la culture pour les tout-petits avec la mise en place d'un bibliobus se rendant sur ces 2 secteurs.

DES LIEUX D'HABITAT PRIVÉS POSANT DES QUESTIONS D'URBANISME

En juin 2022, après plus d'un an de travail, l'ADAV et SOLIHA Terres Océan ont restitué aux partenaires publics les conclusions de leur diagnostic et faisabilité visant au raccordement à l'eau et à l'électricité des habitants du quartier des Landes de Bellevue, une centaine de ménages. Cette démarche était portée par Bordeaux Métropole qui avait, en 2020, procédé à des travaux de viabilisation et de réfection de la chaussée sud, sur le domaine public. Le rendu réalisé en présence d'élus identifiait les coûts afférents au projet, ses freins urbanistiques, financiers et juridiques mais aussi des leviers de travail. Aujourd'hui, le devenir de ce quartier n'a pas été tranché par les acteurs publics et les habitants sont toujours en attente d'une restitution de ses conclusions et d'un raccordement à l'eau potable et à l'électricité.

METROPOLE NORD-OUEST

*Atelier sophrologie ludique sur
l'aire du Haillan, co-animé par
Charlotte Malvoisin, ADAV*



QUELQUES REPERES

Le territoire comprend les communes de Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Aubin-de-Médoc, Le Taillan-Médoc, le Haillan et inclut pour partie Eysines. Ce secteur urbain fait frontière entre la Métropole bordelaise et les Portes du Médoc.

Il est bien doté à la fois en équipement d'accueil et en équipement d'habitat. En effet, 3 aires d'accueil sont fonctionnelles et complètes à l'année : les aires de Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan / Eysines, et Saint-Aubin-de-Médoc. Ces équipements sont très différents quant à la population accueillie, il est à noter que l'aire d'accueil de Saint-Médard-en-Jalles accueille un public de ménages originaires de l'Europe de l'Est, de Roumanie et d'Albanie, ce qui rend plus complexe leur accès aux droits et ainsi leur accompagnement à l'inclusion sur le territoire.

Des projets d'habitats adaptés existent également notamment dans la commune d'Eysines et du Taillan-Médoc : ces projets sont tous deux gérés par Aquitanis et font l'objet d'une veille partenariale et d'accompagnements ponctuels des habitants, en lien avec les services sociaux de secteur.

DES INTERVENTIONS SOCIALES DE TERRITOIRE

Des interventions sociales de territoire sont réalisées très régulièrement toute l'année à destination des ménages du territoire qui vivent en aire d'accueil ou bien qui sont locataires en habitat adapté (Eysines, Le Taillan).

Il s'agit d'aller à la rencontre des familles et de les soutenir dans leurs démarches et leurs orientations vers les services de droit commun, concernant les questions d'accès aux droits sociaux, de la santé, de la protection de l'enfance, de la scolarité, du logement...

DES INTERVENTIONS COLLECTIVES

Sur l'aire d'Eysines et de Saint-Médard-en-Jalles, dans le cadre des comités socio-éducatifs des aires, nous avons identifié des besoins concernant l'accompagnement des parents résidents sur l'aire, notamment en termes de scolarisation.

Nous avons initié en février 2023, des Cafés Parentalité thématiques en partenariat avec la CAF de la Gironde, et dans cette continuité nous avons souhaité leur apporter un autre outil venant compléter ces échanges.

Pour cela, nous avons pu mettre en place 6 séances de sophrologie ludique parents-enfants.

Ces séances ont permis de favoriser des temps privilégiés entre les parents et les enfants avec l'accompagnement d'une sophrologue.

CDC JALLE EAU BOURDE

*Aire permanente d'accueil de
Cestas*



QUELQUES REPERES

La communauté de communes Jalle Eau Bourde, composée de 3 communes et peuplée de 29 000 habitants, est équipée de deux équipements d'accueil (aires de Cestas et de Saint-Jean-d'Ilac). Nous rencontrons aussi des ménages occupant des terrains privés en habitat en dur ou en habitat mixte.

DES EQUIPEMENTS D'ACCUEIL

L'aire d'accueil intercommunale de Saint-Jean-d'Ilac (Martignas / Saint-Jean-d'Ilac), ouverte en février 2008, est constituée de 12 emplacements. L'aire est occupée depuis sa réouverture de l'été 2023 par les familles du secteur (Saint-Jean-d'Ilac, Mérignac) mais aussi provenant de Toulouse. Les familles sont domiciliées principalement dans les CCAS des communes concernées.

L'ADAV y travaille la scolarisation avec des visites conjointes ADAV / poste EFIV de l'école Jean Monnet à Saint-Jean-d'Ilac pour mobiliser à la scolarisation des enfants (6 enfants). A été organisée la venue sur l'aire d'accueil de la référente du CASNAV pour évaluer et orienter les élèves (2 jeunes). Trois jeunes ont pu être orientés vers l'inscription à la mission locale.

L'ADAV intervient autour de l'accompagnement social et de l'accès aux droits avec des demandes autour de l'accès au logement social, d'aides financières et / ou administratives et tout un travail de maillage et de lien avec le secteur. Pour favoriser l'insertion sociale, nous avons organisé la venue sur l'aire d'accueil d'une assistante sociale du CCAS et de la référente petite enfance de la communauté de communes.

Comme sur d'autres équipements, la question du handicap s'invite et nous travaillons autour d'une situation de handicap physique avec le CCAS et le service des tutelles pour accompagner cette demande.

L'ADAV travaille également étroitement avec la MDS autour de la protection de l'enfance : nous exerçons une vigilance partagée concernant certaines situations repérées.

DES PERSPECTIVES

Favoriser les liens avec les jeunes de l'aire afin de pouvoir leur permettre à terme d'accéder aux structures et animations accessibles sur le secteur. Renforcer le partenariat entre les structures de l'action sociale de proximité du territoire.

L'aire de Cestas et Canéjan propose 15 emplacements occupés à 80% durant l'année 2023. Nous y rencontrons des résidents majoritairement domiciliés à l'ADAV, ancrés en Gironde. Nous réalisons différents accompagnements principalement portés par les femmes : ils concernent le plus souvent l'accès aux droits (accès au logement social, soutien administratif), des demandes de formation de base en français, d'accès à des places en crèche, la mise en place d'une mesure d'aide éducative de la protection de l'enfance.

L'accès vers l'emploi, notamment des femmes, est travaillé avec le Service Emploi de la Communauté de communes : visite sur l'aire pour présentation du service, soutien dans les démarches, etc. Une des perspectives de travail de l'année 2024 est la relance d'une dynamique de projet dans le cadre du projet social et éducatif réactualisé fin 2023.

DES LIEUX D'HABITAT PRIVES POSANT DES QUESTIONS D'URBANISME

Il existe des situations d'habitat privé concernant une centaine de ménages sur le territoire de la Communauté de communes dont le statut urbanistique est flou. Ces installations sont insécurisantes tant pour leurs habitants que pour les communes d'implantation. L'Association interpelle et travaille ces questions avec les collectivités, l'Etat et les familles afin que ces quartiers et leurs habitants puissent être reconnus, intégrés à la cité et que leur statut légal soit reconnu.



QUELQUES REPERES

L'ADAV intervient sur le vaste territoire du Médoc qui regroupe quatre communautés de communes (CDC) :

- La CDC Médoc Atlantique
- La CDC Médoc Cœur de Presqu'île
- La CDC Médullienne
- La CDC Médoc Estuaire.

L'intervention de l'ADAV s'étend aussi aux frontières de la Métropole bordelaise jusqu'aux villes de Blanquefort et de Parempuyre.

DES EQUIPEMENTS D'ACCUEIL

Ce territoire est équipé de trois aires de grand passage : Lesparre-Médoc, le Porge et Lacanau (soit 100 % de réalisation du SDAHGV 2019-2024).

Nous trouvons également trois aires permanentes d'accueil :

Le Pian / Parempuyre
CDC Médoc Estuaire

Castelnau de Médoc
CDC la Médullienne

Sainte-Hélène
CDC La Médullienne

Aujourd'hui, il manque toujours deux aires permanentes d'accueil ; la première à Vendays-Montalivet de 30 places et la seconde à Saint-Laurent-Médoc de 16 places.

Le taux de réalisation des prescriptions en aires permanentes d'accueil est de 50%.

De ce fait, le territoire est impacté par des stationnements précaires.

C'est un territoire attractif pour les travailleurs saisonniers pour lesquels des équipements d'accueil saisonniers sont également à envisager.

Le PNR Médoc porteur d'un contrat local de santé est très actif et porte un projet d'amélioration de l'accueil des travailleurs saisonniers en lien avec Médecins du Monde et les partenaires publics et sociaux du territoire.



DES PROJETS D'HABITAT ADAPTÉ

Le territoire médocain est très disparate, il comprend des zones urbaines fortement densifiées jusqu'à des territoires ruraux qui font partie de l'arc de la pauvreté girondin. C'est un territoire historique d'ancrage de nombreuses familles pour lesquelles des projets d'habitat adaptés ont pu être développés.

Le quartier du Petit Lacanau à Blanquefort regroupe 30 logements et est géré par le bailleur social Aquitanis.

Au sein de cette même commune, nous trouvons une petite opération de quatre logements, le quartier des Gravières et également quatre autres logements au sein d'un quartier mixte, le quartier du Queyron.

Ces différentes opérations ont fait leur preuve en matière d'inclusion sociale. L'évolution socio-économique des familles accédant à ce type d'habitat adapté est encourageante et sert d'exemple pour les autres collectivités.

En matière d'habitat, nous repérons de nombreux terrains privés sur lesquels les familles vivent dans des conditions très dégradées notamment à Lesparre. Des réunions partenariales ont eu lieu en 2023 pour envisager la résorption de certaines d'entre elles.

L'ACCOMPAGNEMENT ET LE PARTENARIAT

Toutes les personnes concernées par notre intervention nous sollicitent régulièrement pour diverses demandes : l'accompagnement social, l'accès aux droits, la scolarisation, les aides financières, la santé, l'accompagnement à la sédentarisation ; très prégnant sur le secteur.

Cette intervention se réalise en partenariat avec un grand nombre d'acteurs du territoire, le Département de la Gironde, le PNR Médoc, CAF 33, MSA, Espace Info Ecoute de la CDC MCPI, CCAS, AQUITANIS, le service Prévention Médiation de la ville de Blanquefort.

PERSPECTIVES

Des besoins en matière de domiciliation administrative, d'accès aux droits et aux soins ont été repérés sur le secteur. Cela a mené à une réflexion autour la création d'un pôle ressource dans le Médoc porté par l'ADAV en partenariat avec le PNR. Ce pôle ressources serait tout public et orienté sur les travailleurs pauvres du territoire.

Des problématiques d'accueil et habitat, importantes, sont identifiées sur le territoire : pour y répondre, la création des aires permanentes d'accueil manquantes et l'éventuelle création d'équipements complémentaires d'accueil pour les saisonniers, la résorption de poches d'habitat insalubre sont des solutions à construire avec le territoire.

POUR ALLER PLUS LOIN

Contrat Local de Santé par Parc naturel régional Médoc. (s. d.)
Parc naturel régional Médoc
<https://www.pnr-medoc.fr/contrat-local-de-sante.html>

HAUTE GIRONDE



4 COMMUNAUTES DE COMMUNES FORMENT LE TERRITOIRE SUR LEQUEL 5 AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE SONT IMPLANTÉES

Sont présentes des familles fortement implantées sur certaines communes, des familles sédentaires pour une part sur leurs propres terrains, des familles de forains, des familles en situation de précarité au regard de l'habitat et des familles sur les aires d'accueil dont le profil dépend de la situation et du mode de gestion de l'équipement.

Sur les 5 aires d'accueil du territoire, seules 3 sont ouvertes régulièrement au public et connaissent des situations de gestion et de remplissage variées.

DES EQUIPEMENTS D'ACCUEIL

L'aire de Saint-André-de-Cubzac (gestion par la collectivité, 10 emplacements) est occupée en partie depuis la fin de la crise Covid par les mêmes familles domiciliées hors département parfois.

L'aire de Tauriac, (gestion par la collectivité, 8 emplacements), étant donné sa situation en bord d'un axe routier important, ne peut accueillir que 2 à 3 familles de façon non régulière et est peu fréquentée.

L'aire de Cavaignac (gestion l'Hacienda, 8 emplacements), a connu des difficultés de fonctionnement en 2023 dues à la présence d'un groupe familial qui a été exclu à l'été 2023.

L'aire de Campugnan (gestion l'Hacienda, 8 emplacements), est fermée depuis l'été 2022, suite à de multiples dégradations sans identification de terrain alternatif.

L'aire de Saint-Aubin-de-Blaye, gestion l'Hacienda, est peu utilisée et très isolée. Aucun équipement public d'habitat n'est pour l'instant prévu sur le territoire même si les besoins en habitat sont émergents et exprimés par des ménages vivant sur les aires d'accueil ou en stationnement précaire.

*Stationnement précaire à
Saint Gervais
en Haute Gironde*



DES BESOINS EN HABITAT

Un diagnostic habitat auprès de 7 ménages de l'aire d'accueil de Saint André-de-Cubzac a été réalisé. Les familles consultées expriment toutes le besoin de trouver un logement ou un terrain adapté afin de pouvoir y vivre dans de bonnes conditions et dans certains cas de pouvoir y poursuivre leurs soins médicaux qui sont importants.

Pour la communauté de communes du Grand Cubzaguais et à moindre niveau pour celle de l'Estuaire, nous participons aux instances dans le cadre des futures révisions des PLU ainsi que dans le cadre des projections et objectifs en termes d'accès au logement, adaptés ou non.

En lien avec le logement, nous avons participé à une cellule de crise, produit de la réflexion de 2 communautés de communes concernant la situation d'un groupe provoquant des troubles à l'ordre public.

Présidée par la sous-préfète de Blaye, elle a concerné un large panel d'acteurs locaux (des élus, forces de l'ordre, travailleurs sociaux), et avait pour objectif de consulter l'assemblée sur la situation de familles, dont la présence sur les aires d'accueil du territoire n'est plus envisageable mais qui « errent » sur le territoire en recherche d'un stationnement durable.

En dehors des échanges sur l'aspect sécuritaire et autres outils techniques ou législatifs, l'ADAV a pu également y faire valoir une approche sociale en lien notamment avec la situation « sans issue » de stationnement du groupe en question.

En début d'année 2023, nous avons restitué un diagnostic porté par le Département de la Gironde (PDASGV33) étudiant les besoins d'une vingtaine de ménages en stationnement précaire sur le secteur du grand-cubzaguais. Ce diagnostic fait ressortir des besoins en habitat, principalement en terrain familial et / ou en logement social adapté.

MAILLAGE TERRITORIAL

Nous avons participé aux carrefours jeunesse de Saint-André-de-Cubzac et Blaye, des rendez-vous et des permanences ont été mis en place dans les locaux de la MDS de Saint-André-de-Cubzac.

Des rencontres régulières et participations à des temps de classe ont eu lieu avec les deux poste EFIV du territoire, intervention collective à Saint-Christoly dans le cadre du changement de mode de collecte des ordures ménagères...

PERSPECTIVES

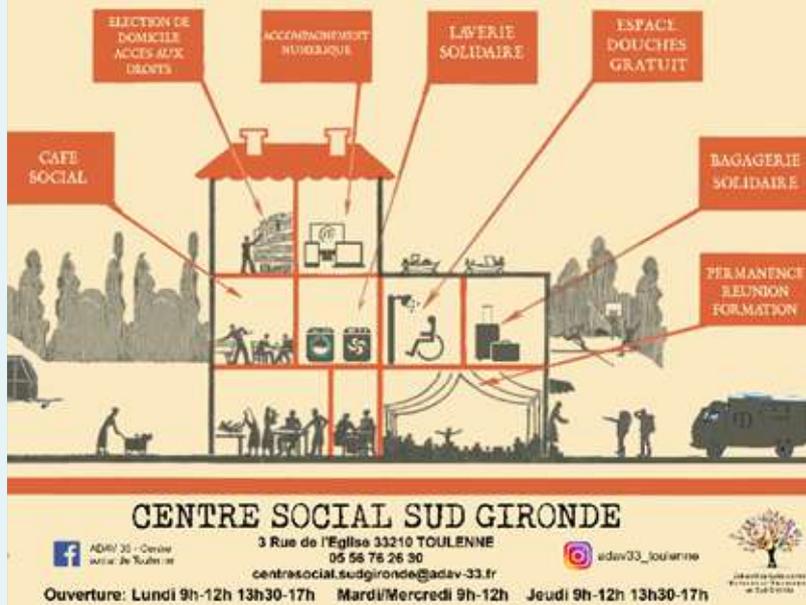
Accompagner les nouvelles phases des projets « habitat » en Haute Gironde, notamment un travail de diagnostic concernant l'aire de Campugnan.

Poursuivre les échanges avec les partenaires de MDS notamment dans le cadre de la création d'ateliers ciblés Santé ou Insertion en lien avec le dispositif RSA.

Pousser encore à la remise à niveau et à la réactivation des PSE sur les aires d'accueil du territoire.

Travailler à mieux lier les territoires de Haute Gironde et de Saint-Loubès, notamment sur la situation des aires d'accueil.

SUD GIRONDE



QUELQUES REPERES

Le centre social Sud-Gironde ADAV basé à Toulenn depuis le mois d'octobre 2019 intervient sur le territoire correspondant à l'arrondissement préfectoral de Langon.

Ce territoire constitue une zone d'attractivité forte pour les Gens du voyage et travailleurs saisonniers. Il constitue un espace de passage, de sédentarisation et d'activité professionnelle agricole saisonnière importante. Le centre social reçoit dans ses locaux, chaque année, quelques 800 à 1000 personnes ou familles itinérantes ou sédentarisées. Il offre un accueil inconditionnel pour tous les publics.

Les personnes accueillies sont principalement des ménages ou personnes précaires avec ou sans domicile stable. La plupart ont une activité de travailleurs agricoles saisonniers. Ils sont de nationalité française (principalement de culture manouche) ou bien sont saisonniers agricoles européens (principalement espagnols, portugais, italiens, roumains de culture roms).

ACCES AUX DROITS

501 familles ou personnes en élection de domicile pour des demandes d'accès aux droits au cours de l'année 2023. La demande la plus importante émane des travailleurs agricoles saisonniers sur la région. Comme il est facile de travailler dans ce secteur, beaucoup de personnes seules viennent s'installer sur le territoire pour y travailler et recherchent alors une domiciliation.

Nous accompagnons également 140 personnes Gens du voyage en référence RSA / accompagnement social.

ACTIONS DE MEDIATION NUMERIQUE

Le centre social, c'est aussi des actions de médiation numérique à l'échelle de la CDC Sud-Gironde, mises en place en partenariat avec d'autres espaces de vie sociale : Bieujac, Villandraut et Saint-Macaire.

Un réseau de médiation numérique en Sud-Gironde est également actif afin de valoriser l'activité des médiateurs / conseillers numériques du territoire et surtout de travailler en complémentarité sur ces questions.

JOURNEES LOCALES DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Le centre social, c'est aussi la participation et l'animation d'un collectif de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme avec l'organisation d'une journée « temps fort » lors de la semaine nationale de lutte contre l'illettrisme et d'un projet fil rouge rassemblant différents acteurs et associations toute l'année.

Cette journée a eu lieu le 13 septembre 2023 et a permis de rassembler participants individuels et associations partenaires toute une journée en clôturant celle-ci avec la venue d'une troupe de théâtre belge constituée de personnes en situation d'illettrisme et la mise en place d'un grand repas préparé par une équipe de bénévoles.

*Journée nationale
de lutte contre l'illettrisme*



HABITAT

Le relogement de 14 familles à Saint-Pierre de Mons dans le cadre d'une mesure de résorption de l'habitat insalubre est en cours.

Un projet d'habitat concomitant à l'aire d'accueil de Toulonne se dessine et sera porté par Gironde Habitat en partenariat étroit avec la CDC Sud-Gironde.

Un diagnostic habitat des familles installées à Saint-Michel-de-Rieufret a également été réalisé.

LES ATELIERS FEMMES

Au centre social, on travaille avec les personnes accueillies pour l'accès aux droits, des problématiques d'habitat ou de logement, l'accès à la santé, la scolarité et l'insertion.

Les « Ateliers Femmes » qui se déroulent les mardis après-midi en sont un bel exemple, ils permettent, en partenariat avec d'autres organismes, de donner la parole aux femmes sur différents thèmes et sont accompagnés par un intervenant extérieur.

PERSPECTIVES

La poursuite du relogement des 12 familles au lieu-dit le CLAOU à Saint-Pierre-de-Mons

La poursuite du projet Illettrisme et illettrisme et l'extension à tout le territoire Sud-Gironde

La mise en place d'un guide d'accueil du saisonnier par une démarche participative territoriale. Le lancement du guide et du site internet dédié

L'inauguration de la fresque sur l'aire d'accueil de Toulonne

La continuité de l'intervention auprès des collégiens « décrocheurs ou à faible niveau » sur le Sud-Gironde ainsi que des ateliers d'éducation aux médias

La mise en chantier du jardin du centre social, futur projet d'écologie sociale culturelle et solidaire

La participation aux événements culturels du territoire, fête de la musique, feu de la Saint-Jean, collecte verte...



*Atelier cuisine
au Centre social de Toulonne*



LES ENJEUX DE TERRITOIRE

Une quarantaine de familles Gens du voyage stationne dans des conditions précaires en permanence autour de Libourne, et demeure sans solutions. La question de futurs projets d'habitat sur ce territoire pour les familles résidentielisées notamment sur les aires d'accueil de l'arrondissement doit permettre de trouver à terme des solutions en cohérence avec les besoins et attentes des personnes.

La scolarité est un enjeu fort, car vecteur d'inclusion et de lutte contre l'illettrisme : des familles rencontrent parfois des difficultés pour inscrire, réaliser les démarches administratives, accompagner leurs enfants, faire le lien avec les établissements scolaires. L'intervenante sociale de l'ADAV, Sophie Monzat, réalise un travail de médiation à la demande des parents ou des établissements scolaires. Un travail de partenariat fort est engagé avec les familles, l'Education Nationale et le CASNAV. Il permet d'accompagner les situations les plus complexes.

Le centre social, c'est aussi la traduction de la solidarité territoriale et du maillage de ce territoire avec les structures de l'animation de la vie locale. En 2023, nous avons soutenu avec les EVS (Espace de Vie Sociale), la Consigne et POCLi, l'opération des "Cadeaux solidaires".

LE CENTRE SOCIAL

Un des axes de développement du centre social passe par l'étude et la recherche de changements de locaux. Cette orientation est inscrite dans notre contrat de projet de centre social 2022-2025. Elle s'est traduite cette année par l'écriture d'un cahier des charges, une première phase de prospection et la diffusion de cette démarche auprès des différentes institutions et élus sur le territoire.

L'une de nos ambitions est de participer à lutter contre la grande pauvreté et les exclusions. Le 7 mars, Médecins du monde partage son compte-rendu sur sa mission exploratoire « Travailleurs saisonniers précarisés ».

Vivre ensemble : en mars 2023, le centre social participe à La Grande Lessive® ! La Grande Lessive, c'est d'abord une manifestation d'art participatif qui se pose un même jour dans divers pays du monde autour d'un thème. C'est dans une rue, un quartier, un village....

La Grande Lessive® a lieu un jeudi, deux fois dans l'année, en mars et en octobre. Le petit « plus » : en français, « jeudi » s'entend « je dis ». Le choix de ce jour permet de manifester une présence créative et citoyenne, un jour comme un autre. Le centre social, en partenariat avec l'association la Cabane éclairée de Bordeaux a permis de réaliser l'exposition des dessins des enfants de l'aire de Libourne à Bordeaux le 13 mars 2023, sur le thème : « Ma cabane et/est la tienne ».

LA JOURNEE "Temps Fort Numérique"

La journée « Temps Fort Numérique » organisée par l'ADAV et animée par Marie Laure Verlaine, chargée d'accueil, au centre commercial Leclerc de Libourne s'est tenue le 24 mai. Elle a eu lieu dans le cadre de la semaine de l'accès aux droits portée par La Cali. Nos partenaires : la Mission locale du Libournais, les conseillères numériques du Département et du CCAS de Libourne, le centre des impôts, le centre social Portraits de Familles, la CAF33. Les objectifs sont d'aller à la rencontre des habitants du territoire du Libournais, d'initier la rencontre et leur présenter l'offre du territoire en matière de soutien et/ou d'accompagnement dans l'accès aux droits.



*Journée "Temps Fort Numérique"
animée par Mme Marie-Laure Verlaine
au centre commercial Leclerc
de Libourne*

*Repas organisé et partagé
par le groupe
Paroles de femmes*



LE DIAGNOSTIC HABITAT DE L'AIRE D'ACCUEIL DE LIBOURNE

Le diagnostic habitat de l'aire d'accueil de Libourne (22 emplacements) a été réalisé par Myriam Bataille, Conseillère en Economie Sociale Familiale, auprès de 35 ménages. Ce diagnostic s'inscrit dans la MOUS « Relogement des ménages sédentarisés sur les aires permanentes d'accueil » (APA) pilotée par la DDETS.

L'aire de Libourne étant constituée de résidents fixés sur l'équipement depuis son ouverture (1999), la Cali a souhaité connaître leurs besoins ainsi que ceux de cinq ménages résidant hors de l'aire et attachés au territoire. Il fait apparaître que la totalité des familles souhaite accéder à du logement locatif social type PLAI Adapté.

Cette démarche cofinancée par la DDETS, la CAF et la Cali est un outil d'aide à la décision. Ce diagnostic porte un éclairage et une expertise sur la question de « l'habiter » pour ces familles.

PAROLES DE FEMMES

En 2020, des femmes Gens du voyage fréquentant le centre social demandent un espace pour parler librement sans jugement avec d'autres femmes. D'autres demandent de pouvoir ne se retrouver qu'entre elles et évoquent un besoin de sortir du contexte familial.

L'équipe du centre social leur propose un temps une fois par mois au centre social. La CESF, l'assistante de service social et la chargée de mission en santé publique de l'hôpital de Libourne participent à ces rencontres.

Objectifs des rencontres :

Permettre aux femmes d'échanger sur les différents modes de vie et les traditions

Reprendre confiance en soi

S'affirmer

Evoquer les difficultés rencontrées au quotidien (vie de couple, enfants, scolarité, santé, etc.)

Favoriser l'entraide entre les femmes par la pair aidance

Partager leurs connaissances, leurs expériences

Partager des temps conviviaux en dehors de leur cercle familial (repas, goûters...)

Aujourd'hui, Paroles de Femmes c'est devenu : un groupe dynamique d'une dizaine de femmes, un espace qui leur appartient encadré par une charte de confidentialité, un repas partagé organisé par elles une fois par an, des sorties, un groupe ouvert à toutes les femmes du Libournais (tous publics), l'édition d'un journal rédigé par certaines, une bibliothèque avec prêt d'ouvrages possible, et surtout de la bonne humeur !

LOT-ET-GARONNE



QUELQUES REPERES

Le Lot-et-Garonne dispose d'une politique d'accueil des Gens du voyage qui a permis l'implantation de plusieurs aires permanentes notamment sur l'Agglomération agenaise, Val-de-Garonne Agglomération et celle de Villeneuve-sur-Lot. Des stationnements précaires illégaux sont repérés en nombre, principalement autour d'Agen.

L'offre en habitat adapté est encore faible dans le Département malgré les prescriptions du schéma 2020 - 2025. L'offre publique locale est principalement constituée d'un terrain familial locatif à Marmande.

A Casteljaloux, un groupe familial est fixé sur une ancienne aire de passage dans de mauvaises conditions d'habitat.

LES DEBUTS DE L'HISTOIRE : UNE MOUS

En 2021, le Département du Lot-et-Garonne a sollicité l'intervention de l'ADAV et celle de SOLIHA dans le cadre d'une Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) qui avait pour thématique l'étude des besoins en habitat des familles fixées sur les aires permanentes d'accueil du Lot-et-Garonne, notamment de l'agglomération d'Agen, du Villeneuvois et du Marmandais.

Notre champ d'intervention s'est donc d'abord principalement centré sur la thématique de l'habitat.

Nous avons sillonné les routes du Département (Agen, Casteljaloux, Tonneins, Villeneuve-sur-Lot) à la rencontre des voyageurs installés sur des aires d'accueil. Il est apparu au fil de nos rencontres une forte fixité des familles sur le département mais également sur les équipements publics des aires d'accueil.

Pour exemple, à Agen, les mêmes familles sont installées sur les aires depuis leur création soit environ 15 ans. Nous nous sommes également très vite rendus compte d'une forte demande en habitat de la part des familles : le souhait d'avoir un « chez soi ».

Ce diagnostic nous a permis de rencontrer une cinquantaine de ménages sur l'ensemble du territoire.

Afin d'impliquer les voyageurs et de créer un lien avec les partenaires, nous avons mis en place des ateliers collectifs "habitat" en plus des démarches de recueils individuels des besoins.

Quatre ateliers ont pu se tenir sur les aires de Boé, Agen, Le Passage et Casteljaloux avec une présence significative des ménages. Parmi les partenaires présents sont notamment intervenus le Département et certains CCAS.

*Les ateliers collectifs HABITAT
organisés par l'ADAV
en présence du CCAS, du Département, de
Pauline Rivière & Tiphaine Gaillot-Latour
et des résidents*



DES ATELIERS COLLECTIFS HABITAT

L'équipe de L'ADAV a fabriqué des maquettes en carton plume de maisons de différents types, du T2 au T5, de plein pied et à étage ainsi qu'un terrain familial locatif.

Le but de ces ateliers est de permettre une projection en 3D pour des familles, qui, pour la grande majorité, n'ont jamais connu la vie en logement.

Ces ateliers ont suscité beaucoup de curiosité de la part des voyageurs et ont permis des moments d'échange facilitant la communication future et la projection dans une forme d'habiter.

DIAGNOSTIC SUR L'AGGLOMERATION D'AGEN MÉNAGES EN STATIONNEMENT PRECAIRE

Suite au diagnostic effectué sur les aires d'accueil, l'agglomération d'Agen nous a demandé d'effectuer une mission similaire auprès des personnes en stationnement précaire, c'est-à-dire installées hors des équipements d'accueil du territoire, faute de places sur les aires, souvent remplies. Pour ce diagnostic, nous avons rencontré une trentaine de ménages. Il n'y a pour le moment pas d'autres projets d'aménagements prévus. Environ une quarantaine de ménages sont en attente de propositions de relogement.

DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES DU RSA

En 2023, le Département du Lot-et-Garonne a de nouveau sollicité l'intervention de l'ADAV dans le cadre de l'insertion des allocataires RSA.

Pour le moment, un Conseiller en Insertion Professionnelle de l'ADAV intervient sur les communes d'Agen et de Marmande en demi-journée, une fois toutes les deux semaines. Il accompagne les voyageurs auto-entrepreneurs principalement, dans la création et le développement de leur activité.

Une étude de besoins auprès des travailleurs sociaux via les centres médico-sociaux a également été organisée et portée par notre association.

PERSPECTIVES

Aujourd'hui, nous travaillons à moyen terme sur deux projets d'aménagement :

Sur la commune du Passage d'Agen, il est prévu la construction de 6 logements sociaux en partenariat avec Habitatlys.

Sur la commune de Casteljaloux, il est prévu la construction de 5 à 7 logements sociaux dans le cadre d'une résorption de l'habitat insalubre (RHI-bidonville). Une étude de faisabilité puis de calibrage menée par l'ADAV avec le Cabinet CATHS va permettre d'affiner la forme future du projet en y associant les familles et tous les acteurs publics du projet.

ILS SONT NOS PARTENAIRES ET NOUS SOUTIENNENT



Être humain !





ADAV33

ADAV33 - Siège

91 rue de la République - 33400 TALENCE

Tél : 05 56 04 13 75

siege@adav-33.fr

www.adav33.fr

Centre social du Libournais

179 avenue Georges Pompidou - 33500 LIBOURNE

Tel : 05 57 55 04 95

centresocial.libournais@adav-33.fr

Centre social du Sud-Gironde

3 rue de l'Église - 33210 TOULENNE

Tel : 05 56 76 26 30

centresocial.sudgironde@adav-33.fr